



Les territoires du Grand Paris



10 ANS D' ACTIONS
AU SERVICE
DES HABITANTS

SOMMAIRE

4

2016-2025,
dix ans d'actions
des Établissements
publics territoriaux

6

AMÉNAGEMENT

Planifier la ville,
transformer
les territoires

10

HABITAT

Loger les habitants,
rénover les quartiers

14

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Adapter les territoires,
protéger les habitants

18

SERVICES PUBLICS DU QUOTIDIEN

Optimiser le
fonctionnement,
agir en proximité

22

MOBILITÉS ET CONNEXIONS TERRITORIALES

Simplifier les trajets,
rendre les territoires
plus accessibles

26

CULTURE ET SPORT

Construire une offre
de loisirs, faire vivre
les équipements

30

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

Combattre les inégalités,
agir au quotidien

34

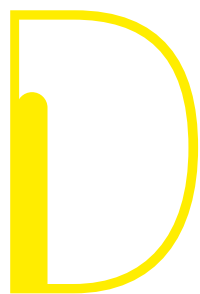
ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Développer l'emploi,
soutenir les entreprises

38

Préparer le Grand Paris
de demain

ÉDITO



Dix ans après leur création, les Établissements publics territoriaux ont apporté

la preuve par l'action de leur utilité et de leur efficacité. Nés d'un compromis institutionnel complexe, trop souvent regardés comme un échelon intermédiaire, ils sont aujourd'hui devenus une évidence : sans les EPT, le Grand Paris ne fonctionnerait pas.

À l'heure où j'ai l'honneur de prendre la présidence de l'Alliance des territoires du Grand Paris, ce dixième anniversaire est aussi l'occasion de mesurer le chemin parcouru collectivement par les onze territoires et leurs communes. Il nous invite également à préparer ensemble les évolutions nécessaires pour répondre aux défis des années à venir.

Car les EPT ne sont pas des structures administratives de plus dans le mille-feuille institutionnel actuel. Ils portent des compétences stratégiques de proximité au service des communes : l'aménagement, le logement, la transition écologique, la gestion des déchets, l'assainissement, les équipements, les services urbains...

Autant de leviers concrets qui façonnent la ville, organisent son développement et répondent aux grands défis d'aujourd'hui et de demain. Ils sont par exemple tous

dotés d'un Plan local d'urbanisme intercommunal, ou sont en voie de l'être, démontrant leur capacité à porter une vision commune du développement urbain.

Avec près de 10 000 agents, les territoires assurent les services publics de proximité, accompagnent les communes, rénovent les quartiers, modernisent les réseaux, soutiennent l'activité locale et renforcent la qualité du cadre de vie de plus de 5,2 millions de Franciliens. Le Grand Paris ne peut pas être seulement une ambition abstraite : il doit être utile, concret, lisible dans la vie quotidienne. C'est précisément ce que permettent les EPT.

Mais cette efficacité a un coût, que les territoires assument depuis dix ans. Ils portent une part essentielle de l'investissement du Grand Paris, avec plus de 5 milliards d'euros mobilisés, alors même que leurs ressources sont de plus en plus contraintes. Ce décalage n'est plus tenable. On ne peut demander aux EPT de porter les investissements les plus lourds et les services les plus attendus, sans leur donner les moyens d'agir.

Le constat est donc clair : les EPT sont utiles, efficaces et indispensables. Ils sont l'échelon d'équilibre entre les communes, les départements et la

région, celui qui respecte la diversité des territoires tout en construisant des réponses communes. Ils incarnent une intercommunalité de proximité, pragmatique, ancrée dans le réel, alliant vision stratégique et efficacité locale.

C'est pourquoi il faut désormais sortir de l'ambiguïté. **Les EPT doivent être confortés dans un véritable statut d'EPCI à fiscalité propre.** Il ne s'agit pas d'une revendication institutionnelle abstraite, mais d'une exigence de cohérence, d'efficacité et de responsabilité. Donner aux EPT les moyens de leurs compétences, c'est donner au Grand Paris les moyens de réussir.

À travers ce rapport d'activité 2016-2025, l'Alliance des territoires du Grand Paris entend démontrer, faits à l'appui, ce que les EPT ont apporté au Grand Paris et à ses habitants. Dix ans d'action, dix ans d'investissements, dix ans de politiques publiques de proximité : ce bilan parle de lui-même.

Les 11 EPT sont aujourd'hui l'un des piliers essentiels du Grand Paris. Les reconnaître pleinement, les conforter durablement, leur donner les moyens d'agir : voilà la condition d'un Grand Paris plus efficace, plus proche des habitants et plus respectueux de nos communes.

Pierre-Christophe BAGUET

Maire de Boulogne-Billancourt

Président de Grand Paris Seine Ouest

Président de l'Alliance des territoires du Grand Paris

2016-2025, dix ans d'actions des Établissements publics territoriaux

Depuis leur création en 2016, les onze Établissements publics territoriaux (EPT) ont démontré leur volonté et leur capacité à porter et coordonner des politiques publiques ambitieuses. Catalyseurs de l'activité économique locale, ils se sont imposés comme l'échelon de proximité idéal pour mettre en œuvre les services publics du quotidien au service des habitants du Grand Paris.

Maillon essentiel de la construction du Grand Paris

Le 1^{er} janvier 2016, dans le sillage de la promulgation de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) et de la création de la métropole du Grand Paris, onze Établissements publics territoriaux (EPT) ont vu le jour. Issus ou non d'intercommunalités pré-existantes, ils se sont progressivement imposés comme des acteurs majeurs du développement du territoire métropolitain. Désormais installés dans la vie des concitoyens, ils ont aussi su démontrer la pertinence de leur action en proximité, par exemple à travers les services publics du quotidien, ou encore la gestion des équipements sportifs et culturels.

Regroupant entre 320 000 et 724 000 habitants, ils assurent aujourd'hui une couverture complète au sein de la zone dense de l'espace francilien. Chaque EPT est doté d'un conseil de territoire composé de délégués des communes membres, garantissant leur représentation dans la gouvernance territoriale. Leur fonctionnement est encadré par les dispositions applicables aux syndicats de communes, définies aux articles L 5219-1 à L 5219-12 du Code général des collectivités territoriales.

Au cœur des politiques territoriales

Depuis dix ans, les onze EPT sont devenus incontournables et indispensables au quotidien de plus de 5 millions de Franciliens pour qui ils exercent avec efficacité des compétences de proximité, comme la gestion des déchets ménagers et assimilés, l'eau et l'assainissement. Ce sont aussi eux qui prennent en charge la mise en œuvre de la politique de la ville, des plans locaux d'urbanisme intercommunal (PLUi) et des plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET).

Les EPT ont également la possibilité d'exercer toutes les compétences héritées des anciennes communautés d'agglomération que ces établissements ont pour certaines absorbées. Certaines compétences sont soumises à la définition d'un intérêt territorial, comme la construction et la gestion des équipements culturels, socio-éducatifs et sportifs, et l'action sociale. Les compétences aménagement, développement économique et politique de l'habitat sont quant à elles partagées avec la métropole du Grand Paris. Porteurs d'ambitions collectives et de savoir-faire partagés, les EPT sont particulièrement moteurs sur les grandes transformations métropolitaines.

Ensemble, ils agissent en faveur de la transition écologique, de l'innovation, du logement et de l'amélioration du cadre de vie – autant de domaines clés pour façonner le Grand Paris de demain.

En dix ans, leur action a produit des résultats concrets, y compris en matière de pilotage financier. Elle s'est traduite par un haut niveau d'investissement, permettant de renforcer les capacités de financement pour la construction et l'entretien des équipements publics. La gestion des dépenses à l'échelle des EPT permet de mutualiser les moyens et de générer des économies d'échelle. Elle contribue à réduire les coûts, tout en améliorant la qualité et la cohérence des services publics rendus, au plus près des habitants.

Les territoires assurent par ailleurs un rôle d'ingénierie essentiel auprès des communes. Ils accompagnent ainsi le pilotage de projets structurants tels que les opérations de renouvellement urbain dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) ou l'aménagement des quartiers de gares du Grand Paris Express, sans oublier un appui continu dans la gestion des services publics.

Au fil des compétences et des projets qui leur sont confiés par les municipalités, les territoires ne cessent de monter en



11
ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS
TERRITORIAUX

129
COMMUNES

700 KM²
DE SUPERFICIE
CUMULÉE
À L'ÉCHELLE
DES 11 EPT

5,2 MILLIONS
D'HABITANTS

1,5 MILLION
D'EMPLOIS

200 000
ÉTUDIANTS

400 000
ENTREPRISES

10 000
AGENTS

puissance et d'accroître leurs efforts d'investissement. Plus de 4 milliards d'euros ont été mobilisés par les EPT en dix ans au titre de leurs investissements, soit quatre fois plus que la métropole du Grand Paris.

Alors qu'ils portent l'essentiel de l'investissement à l'échelle métropolitaine, ils disposent de recettes dynamiques limitées. Ce décalage conduit aujourd'hui les EPT à réclamer des financements plus robustes, mieux adaptés à leurs missions.

Vers un nouveau modèle ?

Bien qu'ils occupent une place centrale, les EPT ne relèvent pas du droit commun des intercommunalités. Dépourvus de fiscalité propre, ils s'inscrivent dans un modèle institutionnel hybride : les communes sont à la fois membres de la métropole du Grand Paris, qui a seule le statut d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI), et d'un établissement public territorial (EPT) qui a les compétences d'une intercommunalité sans en avoir le statut.

Cette organisation constitue aujourd'hui une limite, pointée du doigt à plusieurs reprises par l'Alliance des territoires du Grand Paris. Depuis plusieurs années, l'association, pour qui le statu quo n'est

plus tenable, plaide pour l'édification des EPT en établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre. Un statut qui permettrait de renforcer la coopération entre les acteurs du système métropolitain, de sécuriser les ressources mais aussi de simplifier les circuits de financements.

Sans revendiquer la disparition de la métropole du Grand Paris, l'Alliance des territoires du Grand Paris appelle clairement à une réforme de l'organisation territoriale.

Avec 4 milliards d'euros d'investissements cumulés tous territoires confondus depuis 2016, les EPT structurent ainsi les conditions de production du PIB du Grand Paris.

À l'échelle du Grand Paris, les 11 EPT portent l'essentiel des quelque 1 000 opérations d'aménagement (60 % en cours ou terminées, et 40 % en projet) alors que seulement 6 opérations d'aménagement sont déclarées d'intérêt métropolitain (source : « La politique d'aménagement sur le territoire du Grand Paris », rapport de la Chambre régionale des comptes en 2024).

Les EPT agissent en matière de production de logements en cohérence avec les PLUi et les opérations d'aménagement, en matière d'amélioration du parc

immobilier bâti et en matière de financement du logement social : 118 opérations programmées de l'habitat ayant permis la rénovation de 24 000 logements, 9 guichets territoriaux de la rénovation de l'habitat, 1,5 milliard d'euros d'emprunts garantis entre 2016 et 2023 et plus de 16 600 logements sociaux financés par les EPT sur la même période dont 32 % de nouveaux logements.

Tous les EPT sont dotés d'un PCAET et concourent localement à des politiques ambitieuses en matière de transition écologique.

Les 11 EPT gèrent près de 7 800 km de réseaux d'assainissement. Ils assurent chaque année la collecte de plus de 2 millions de tonnes de déchets. Près de 10 000 agents pour l'ensemble des EPT sont au service quotidien des habitants du Grand Paris et en charge des politiques publiques stratégiques.

AMÉNAGEMENT

PLANIFIER LA VILLE, TRANSFORMER LES TERRITOIRES





Des friches à réinventer, des immeubles et des quartiers à rénover, des usages à repenser... Dans le Grand Paris, aménager ne veut plus dire construire, mais transformer. Rien ne part de zéro : c'est ce qui rend l'aménagement plus exigeant qu'ailleurs. Ici, il ne s'agit pas simplement d'ouvrir de nouveaux secteurs à l'urbanisation ou d'accompagner la croissance. Il faut composer avec des tissus déjà constitués, des équilibres fragiles, des centralités anciennes, des quartiers en mutation, des besoins croissants de logements, d'équipements, de mobilités et de nature. Cela vaut tout autant pour les grands cadres d'orientation que pour les nombreuses opérations d'aménagement portées par les territoires, notamment les zones d'aménagement concerté (ZAC).

Les Établissements publics territoriaux ont progressivement affirmé leur capacité à exercer cette responsabilité à la bonne échelle. Au-delà du cadre communal, suffisamment ancrés dans les réalités locales, ils permettent de penser la ville non par fragments, mais bien dans ses continuités réelles : celles des bassins de vie, des grands axes, des quartiers, des polarités et des usages quotidiens. C'est dans ce cadre que les grands outils de planification prennent tout leur sens. Plans locaux d'urbanisme intercommunal (PLUi), orientations d'aménagement et de programmation (OAP), plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), plans locaux de mobilités (PLM), stratégies territoriales, cadres d'aménagement : loin d'être de simples documents réglementaires, ils fixent un cap, organisent des priorités, arbitrent des choix d'usage et rendent possible une action plus cohérente dans la durée.

Cette planification n'a de valeur que parce qu'elle relie entre elles les grandes fonctions de la ville. Habitat, mobilités, développement économique, transition écologique, équipements, espaces publics : les EPT contribuent à articuler entre elles ces politiques publiques au lieu de les traiter séparément. Ils permettent ainsi de mieux répartir les fonctions urbaines, d'anticiper les besoins, d'orienter les projets. Pour les habitants, cela change concrètement la manière dont un territoire se transforme sous leurs yeux : une ville plus lisible, des quartiers mieux connectés, des services mieux situés, un cadre de vie mieux préservé.

Aménager, ce n'est pas seulement préparer l'avenir ; c'est aussi transformer l'existant. À travers les opérations de renouvellement urbain, notamment dans le cadre de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), les EPT contribuent à requalifier des quartiers entiers, restructurer l'habitat, moderniser les espaces publics, reconnecter des secteurs enclavés...

Tout en réinscrivant ces transformations dans une vision territoriale d'ensemble. Ils montrent ainsi que planifier et aménager ne consiste pas à figer la ville, mais bien à lui donner une trajectoire utile, cohérente et habitable pour celles et ceux qui y vivent.



Penser la ville de demain

Face aux défis climatiques, les territoires s'appuient sur les PLUi pour construire une ville plus durable.

Comment construire sans artificialiser davantage ? Préserver les espaces naturels tout en répondant aux besoins de logements, d'équipements ou d'activités ? Les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) permettent de converger vers cet équilibre. Ils fixent, à l'échelle de plusieurs communes, les règles qui encadreront les transformations du territoire pour les dix à quinze prochaines années, en intégrant toujours plus fortement les enjeux environnementaux. En témoigne le PLUi de Grand-Orly Seine Bièvre : adopté en 2024 après quatre années de co-construction, il augmente de 89 % les espaces naturels protégés et impose 30 % de pleine terre minimum pour les nouvelles constructions en zone urbaine. Boucle Nord de Seine s'est

également dotée d'un PLUi, approuvé en juin 2025 à l'issue d'une large concertation entre ses sept communes, et Paris Terres d'Envol a adopté le sien en juillet 2025, avec la sobriété foncière parmi ses objectifs prioritaires.

Même logique à Grand Paris Grand Est, dont le PLUi adopté fin 2024 protège les arbres existants, préserve les continuités écologiques et maintient les espaces de pleine terre. Au-delà de l'environnement, les PLUi visent à construire une vision partagée du développement territorial. À Paris Est Marne & Bois, le document unique élaboré entre 2020 et 2023 assure la continuité des PLU communaux tout en affirmant une stratégie de maîtrise de l'urbanisation et de préservation des paysages et du pavillonnaire. Même recherche de cohérence à Grand Paris Seine Ouest, dont le premier PLUi fournit un cadre commun à ses huit communes : balades urbaines, ateliers thématiques, micros-trottoirs et Comité Consultatif Territorial ont mobilisé plus de 2 200 habitants, usagers, commerçants, salariés, associations et élus.



Balade urbaine dans le cadre de la concertation du PLUi - Grand Paris Seine Ouest

Des projets d'investissement innovants

Au-delà de la planification, les EPT réalisent des projets concrets qui transforment durablement les territoires.

Les opérations d'aménagement portées par les EPT répondent à plusieurs enjeux à la fois : renforcer la place de la nature, améliorer les déplacements et le cadre de vie, contribuer au renouvellement urbain et développer de nouvelles activités. Planifier la ville et la transformer concrètement sont deux exercices distincts — le second revient aussi aux territoires.

Le projet « Le Grand Chemin » porté par Est Ensemble illustre cette approche. Cette boucle verte de 55 kilomètres (dont 36 sur le territoire d'Est Ensemble) anciennement appelée Promenade des Hauteurs, doit relier plusieurs communes par un réseau continu d'espaces publics végétalisés, conjuguant renaturation à grande échelle et mobilités douces. Même logique à Plaine Commune, où le territoire a porté une passerelle réalisée à partir du réemploi d'un ancien pont routier : un large franchissement réservé aux piétons et aux cyclistes, qui relie le secteur de Franc-Moisin, engagé dans un important programme de renouvellement urbain, au quartier du Stade.



Projet Le Grand Chemin : création d'une boucle verte de 55 km - Est Ensemble

L'aménagement permet également d'expérimenter de nouveaux modèles de développement. À Grand Paris Sud Est Avenir, l'agroquartier des Portes de Noiseau transformera une ancienne friche en un quartier associant habitat, activités agroéconomiques, ferme agroécologique et centre opérationnel de bus. Cette capacité à transformer les territoires repose aussi sur l'intervention directe des EPT dans les opérations. À Boucle Nord de Seine, 25 opérations sont conduites en lien avec l'EPT, représentant près de 2 mil-

liards d'euros d'investissements. À Grand Paris Seine Ouest, le territoire pilote plusieurs opérations d'aménagement dont le Cœur de Ville d'Issy-les-Moulineaux ou encore l'emblématique ZAC Seguin Rives de Seine avec ses 74 ha dédiés à la reconversion de l'ancien site industriel Renault, qui représente 12 % de la superficie de la ville de Boulogne-Billancourt. Une maîtrise d'ouvrage qui s'appuie sur une prospective urbaine de long terme, pour que chaque projet se pense déjà au regard des usages qu'il devra accueillir demain.



Accompagnement de la rénovation des Tours Nuages à Nanterre - Paris Ouest La Défense

La rénovation urbaine au cœur des priorités

La rénovation des quartiers constitue une priorité pour améliorer le cadre de vie et favoriser la mixité sociale.

Dans une métropole déjà largement construite, transformer la ville passe d'abord par la requalification de l'existant. Rénover des logements, moderniser des équipements, repenser les espaces publics ou reconnecter certains quartiers : les opérations de renouvellement urbain permettent d'améliorer durablement le cadre de vie sans étendre davantage l'urbanisation. Elles contribuent également à mieux intégrer certains secteurs dans leur environnement, à renforcer les liens entre les quartiers et à adapter la ville aux besoins d'aujourd'hui. À travers leurs compétences d'aménagement et de renouvellement urbain, les EPT jouent un rôle central dans ces transformations en leur donnant

une cohérence à l'échelle du territoire. Boucle Nord de Seine porte par exemple six opérations de renouvellement urbain conventionnées avec l'ANRU.

À Vallée Sud Grand Paris, cette démarche s'inscrit dans une stratégie de long terme portée notamment par le PLUi adopté en 2024. Les quartiers de la Pierre-Plate à Bagneux et de la Cité-Jardin à Châtenay-Malabry figurent parmi les secteurs prioritaires de la politique de la ville. Sur place, les actions engagées accompagnent la transformation de ces quartiers tout en améliorant durablement le cadre de vie des habitants et la cohésion urbaine et sociale. La rénovation urbaine constitue également un levier d'amélioration du parc bâti existant. À Nanterre, Paris Ouest La Défense accompagne ainsi la rénovation des Tours Nuages afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments tout en renforçant l'attractivité résidentielle et la mixité sociale du quartier.

Le renouvellement urbain passe enfin par la modernisation d'équipements structurants et la requalification des centres-villes. Au-delà de l'amélioration du cadre de vie, ces opérations participent à l'attractivité et au dynamisme des communes. À Paris Est Marne & Bois, cette ambition se traduit par des investissements majeurs dans les centralités urbaines. Le projet « Cœur de Nogent » prévoit par exemple la reconstruction des Halles de Nogent-sur-Marne pour un montant de 50 millions d'euros afin de moderniser cet équipement central et renforcer l'attractivité du centre-ville. Dans le même esprit, le réaménagement de la place de la Tourelle à Saint-Mandé vise à offrir des espaces publics plus fonctionnels et mieux adaptés aux usages du quotidien.

HABITAT

LOGER LES HABITANTS, RÉNOVER LES QUARTIERS





Dans le Grand Paris, où l'habitat est devenu l'un des premiers facteurs d'inégalité, la question du logement ne se résume ni à un déficit d'offre, ni à une simple tension immobilière. Elle se pose

dans les parcours résidentiels empêchés, dans les écarts entre communes, dans la difficulté à produire là où les besoins sont les plus forts, dans l'état du parc existant, dans la précarité énergétique comme dans la relégation de certains quartiers. Apporter les solutions à cette crise suppose donc davantage qu'une addition de programmes : il faut organiser, répartir, transformer et rééquilibrer.

C'est à cette échelle que les Établissements publics territoriaux ont affirmé leur rôle. À travers les politiques de l'habitat, les projets d'aménagement, les conventions intercommunales et la conduite des opérations urbaines, ils contribuent à structurer une réponse plus cohérente aux besoins de logement. Leur apport ne se limite pas seulement à la production neuve ; il réside aussi dans leur capacité à articuler les équilibres territoriaux, les objectifs de construction, la diversité des statuts d'occupation et les réalités sociales propres à chaque bassin de vie.

L'objectif est clair : produire là où c'est nécessaire, diversifier là où l'offre est trop homogène, mieux répartir l'effort à l'échelle métropolitaine.

Cette stratégie intègre une attention accrue aux parcours résidentiels. Logement social, logement intermédiaire, accession abordable — notamment via le bail réel solidaire porté par des Organismes fonciers solidaires (OFS) —, habitat adapté au vieillissement ou aux évolutions familiales : les territoires cherchent à rendre l'offre plus diverse et plus accessible. Concrètement, les EPT mobilisent aussi des aides financières pour accompagner les propriétaires et copropriétaires dans la rénovation thermique de leur logement. L'objectif est double : leur faire réaliser des économies d'énergie tout en améliorant le confort de leurs logements.

Ainsi, la politique de l'habitat se joue aussi dans l'existant. Renouvellement urbain, requalification du parc ancien, transformation des grands ensembles constituent également un axe majeur de la politique des EPT en matière d'habitat. À travers les projets conduits avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la lutte contre l'habitat indigne, la rénovation thermique du parc privé ou la requalification des espaces publics, les EPT agissent pour transformer des quartiers entiers et améliorer durablement les conditions de vie. Leur rôle consiste alors à recomposer plutôt qu'à juxtaposer : relier le logement, le cadre de vie, la performance énergétique et la qualité urbaine dans une même logique territoriale. C'est ainsi qu'ils contribuent à faire du logement non pas une variable d'ajustement mais une politique d'équilibre, de justice et d'avenir pour les habitants.





Transformation du village des médias des JOP à Dugny - **Paris Terres d'Envol**

De nouveaux logements pour répondre à la demande

Face à une forte demande de logements, les EPT accompagnent la production d'une offre plus diversifiée et mieux adaptée aux besoins des habitants.

Répondre à la crise du logement suppose de construire davantage, mais surtout de renouveler les quartiers existants pour y intégrer une offre réellement adaptée aux besoins des territoires, dans un cadre de vie de qualité. À travers leurs politiques de l'habitat, les EPT portent en ce sens des projets de développement résidentiel attentifs à la mixité sociale et à la transformation urbaine. Cette ambition se traduit d'abord par la création

de nouveaux quartiers. À Boucle Nord de Seine, 3 000 à 4 000 logements sont produits par an. À Paris Terres d'Envol, le village des médias des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 va laisser place à un nouveau quartier comprenant 1 300 à 1 400 logements familiaux, conçu selon des standards environnementaux élevés. De quoi prolonger l'héritage des Jeux au bénéfice des habitants.

Mais répondre à la demande suppose également de transformer durablement les quartiers déjà urbanisés. À Grand-Orly Seine Bièvre, 11 projets de renouvellement urbain sont à ce titre engagés sur le territoire et prévoient la démolition d'environ 4 000 à 5 000 logements

vétustes afin d'en reconstruire 7 000 à 11 000, plus modernes et mieux intégrés à leur environnement. Une démarche qui accompagne à la fois le renouvellement du parc de logements et l'amélioration du cadre de vie.

Enfin, développer l'offre, c'est aussi répondre aux besoins de publics dont les parcours résidentiels sont spécifiques. À Grand Paris Seine Ouest, cette volonté s'est concrétisée dès 2019 avec l'ouverture d'Elina et Astrée. Deux résidences qui proposent 127 nouveaux logements destinés aux étudiants et jeunes actifs afin de faciliter leur accès à un logement situé à proximité des bassins d'emploi et d'enseignement.

Des dispositifs pour faciliter l'accès au logement

Parce que construire ne suffit pas, les EPT développent aussi des solutions pour rendre l'accès au logement plus simple, plus juste et plus accessible.

Produire des logements couvre une partie des besoins ; l'autre partie tient à l'accompagnement des habitants dans leurs démarches, à la facilitation de l'accession à la propriété et à des conditions d'attribution transparentes. Les politiques de l'habitat portées par les EPT s'attachent ainsi à déployer des outils qui sécurisent les parcours résidentiels et rendent l'accès au logement plus lisible. Certains EPT, à l'image d'Est Ensemble ou de Plaine Commune, sont également engagés dans l'encadrement des loyers. À Grand Paris Seine Ouest, cette approche prend la forme de Solutions Habitat, un service public de proximité gratuit qui accompagne les habitants à chaque étape de leurs projets, aussi bien pour l'adaptation à la perte d'autonomie que pour la rénovation de l'habitat, dont



Mise en œuvre d'un organisme de foncier solidaire (OFS) en 2022 pour produire des logements en bail réel solidaire (BRS) - Plaine Commune

la rénovation énergétique. Un interlocuteur unique les informe, les oriente et simplifie leurs démarches.

L'accession à la propriété constitue un autre levier d'action. En témoigne la création, à Plaine Commune, d'un organisme de foncier solidaire (OFS) en 2022. En dissociant le foncier du bâti, ce dispositif permet de proposer des logements en bail réel solidaire (BRS) à des prix de 15 à 40 % inférieurs à ceux du marché libre. Une solution qui ouvre l'accession à la

propriété à des ménages qui en étaient jusqu'alors exclus. Faciliter l'accès au logement suppose enfin des règles d'attribution comprises par tous. Raison pour laquelle, depuis le 1^{er} janvier 2024, Paris Terres d'Envol s'appuie sur un système de cotation de la demande de logement social. Fondé sur des critères harmonisés et connus des demandeurs, il renforce la transparence des attributions et garantit une plus grande équité de traitement.

Lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne

Au-delà de la rénovation, les EPT agissent pour garantir à chacun un logement digne, sain et plus économe en énergie.

L'accès à un logement ne garantit pas toujours de bonnes conditions de vie. Factures d'énergie trop élevées, logements dégradés ou insalubres, difficultés à financer des travaux : de nombreux ménages restent confrontés à des situations de précarité. Pour y remédier, les EPT développent des dispositifs qui permettent à la fois de prévenir ces difficultés, d'accompagner les habitants et d'améliorer durablement le parc de logements. Au-delà des travaux eux-mêmes, l'enjeu consiste à rendre les logements plus confortables, moins énergivores et plus adaptés aux besoins de leurs occupants.

À Boucle Nord de Seine, cet accompagnement passe par un service de conseil dédié à la rénovation énergétique. Entre

2021 et 2024, plus de 3 500 ménages ont été accueillis et près de 2 300 ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé pour engager leurs travaux. Depuis 2025, Grand Paris Grand Est a réuni derrière un numéro unique et gratuit tout ce qui concerne la rénovation de l'habitat : conseil sur le projet, information sur les aides financières mobilisables, mise en relation avec des professionnels qualifiés. Porté avec Soliha Grand Paris, ce guichet unique s'adresse à tous les habitants du territoire. Conseils techniques, mobilisation des aides financières, choix des solutions de rénovation : un suivi qui a permis aux habitants de concrétiser plus facilement leurs projets et d'améliorer durablement la performance énergétique de leur logement.

Repérer rapidement les situations les plus fragiles constitue un autre levier d'action bien réel. À Grand Paris Sud Est Avenir, le dispositif « SLIME+ »

accompagne les ménages confrontés à la précarité énergétique via des « visites énergie » à domicile. Le territoire soutient également les travaux de rénovation grâce à un cadre d'intervention qui a permis d'engager 2,58 millions d'euros d'aides en 2024 au bénéfice de 953 logements, dans le parc social comme dans les copropriétés privées de 8 communes. Une logique de prévention qui se retrouve dans d'autres territoires. À Vallée Sud Grand Paris, à Grand-Orly Seine Bièvre comme à Paris Est Marne & Bois, le permis de louer est progressivement déployé dans les secteurs les plus exposés afin de mieux contrôler l'état des logements mis en location avant leur occupation. Un outil qui contribue à prévenir les situations d'habitat indigne, portant atteinte à la salubrité publique, à protéger les locataires et à améliorer durablement la qualité du parc locatif privé.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ADAPTER LES TERRITOIRES, PROTÉGER LES HABITANTS





D

'année en année, l'évolution des conditions météorologiques et l'augmentation régulière des températures mettent en lumière la vulnérabilité des territoires urbains et

de leurs habitants face au dérèglement climatique. Fortes précipitations, épisodes de canicule, sécheresses et tensions sur la ressource en eau ne relèvent plus de l'exception : c'est une nouvelle réalité avec laquelle il faut désormais composer. Dans le Grand Paris, cette pression climatique transforme déjà les conditions de vie, fragilise davantage certains quartiers, certains équipements et certains publics, et impose d'inscrire l'adaptation au cœur de l'action territoriale. Les Établissements publics territoriaux ont d'ailleurs fait du climat, de l'eau, de la santé environnementale ou de la nature en ville des axes structurants de leur action en prenant sur ce terrain une place décisive.

Les EPT interviennent au plus près des communes, guidés par la volonté d'améliorer les conditions de vie des habitants en s'appuyant sur leurs plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET). Bien plus que de simples outils de planification, ces feuilles de route organisent la mise en œuvre de solutions à l'échelle locale, qu'il s'agisse de l'énergie, de la qualité de l'air, de l'adaptation au changement climatique ou de la préservation des ressources. Leur action s'inscrit aussi dans les plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), les plans nature et les politiques sectorielles de l'eau, de l'assainissement, des déchets, de l'énergie ou de la mobilité. À cette échelle, la transition écologique prend la forme de choix

durables, inscrits dans les documents cadres puis traduits opérationnellement dans les projets, les services publics et les usages quotidiens.

Sur le terrain, les transformations sont déjà palpables. La rénovation énergétique des bâtiments publics et des logements s'accélère, avec un objectif clair : réduire durablement les consommations d'énergie tout en améliorant le confort des habitants. En ville, la nature regagne du terrain à travers les plans de végétalisation, l'aménagement d'îlots de fraîcheur et de coulées vertes, la transformation des cours d'école, des jardins, et la reconquête d'espaces plus végétalisés. Le rapport à l'eau évolue lui aussi : récupération de la ressource, limitation de la pression sur l'eau potable, gestion plus sobre des usages, intégration des eaux pluviales dans les projets d'aménagement, désimperméabilisation des sols, prévention des inondations. Ces actions concrètes relèvent d'une même logique : rendre les territoires plus respirables, plus robustes et mieux préparés aux chocs climatiques à venir.

La transition écologique ne constitue donc pas un chapitre à part de l'action publique locale. Elle redéfinit la manière de construire, de rénover, de gérer l'eau, les déchets, les mobilités, les espaces publics et les équipements. Les Établissements publics territoriaux montrent ainsi que défendre l'environnement et préserver le cadre de vie revient aussi à mieux protéger les habitants, en préparant des territoires plus soutenables, plus résilients et plus habitables dans la durée.



Des plans climat ambitieux

Pour accélérer la transition écologique, les EPT s'appuient sur des plans climat qui fixent une trajectoire et définissent des actions concrètes.

Réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en adaptant les territoires au changement climatique exige méthode et constance. Les Établissements publics territoriaux s'appuient sur leurs plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) pour définir une stratégie commune, coordonner leurs actions et inscrire la transition écologique dans la durée. Ces documents donnent un cap, mais ils permettent surtout de passer d'objectifs généraux à des transformations visibles dans les équipements, les espaces publics et les usages.

À Est Ensemble, cette feuille de route a été adoptée dès 2017 avant d'être révisée en 2024. Elle fixe un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 et s'appuie sur 40 actions concrètes destinées à réduire les émissions, développer les énergies renouvelables et renforcer la résilience du territoire. À Boucle Nord de Seine, le PCAET a été lancé en 2022. Il structure la transition écologique du



Mise en œuvre du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) 2023-2029 - Grand-Orly Seine Bièvre

territoire autour de 33 actions désormais engagées. À Vallée Sud Grand Paris, le PCAET est lui aussi largement entré dans sa phase opérationnelle : 85 % des 53 actions prévues étaient engagées ou réalisées à mi-2026. Des réalisations qui concernent aussi bien la végétalisation de cours d'école que la piétonnisation de centres-villes ou encore la végétalisation de rues et de places publiques. Le PCAET de Paris Terres d'Envol met quant à lui l'accent sur la rénovation énergétique de l'habitat, la collecte des déchets alimentaires et la construction d'un nouveau réseau de chaleur à Dugny - Le Bourget.

Et parce que l'adaptation passe également par une meilleure anticipation des risques climatiques, Grand-Orly Seine Bièvre s'est doté, pour sa part, d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) 2023-2029 afin de mieux protéger les territoires exposés aux crues de la Seine et de la Marne.

Autrement dit, les PCAET ne servent pas seulement à fixer des objectifs environnementaux. Ils constituent de véritables leviers d'adaptation, capables d'orienter durablement les choix d'aménagement face aux effets déjà perceptibles du changement climatique.

Objectif : zéro émission

Les EPT agissent simultanément sur les bâtiments, les réseaux d'énergie, les équipements publics et les mobilités pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La neutralité carbone suppose d'agir sur l'ensemble des sources d'émissions. Optimisation énergétique des équipements publics, développement des énergies renouvelables, valorisation des déchets ou décarbonation des flottes de véhicules : les EPT mobilisent plusieurs leviers complémentaires pour réduire durablement leur empreinte carbone. Des actions qui, au-delà des objectifs climatiques, permettent aussi de réduire durablement les consommations d'énergie et de rendre les territoires moins dépendants des énergies fossiles. En pratique, cette transition passe d'abord par une utilisation plus sobre de

l'énergie. À Grand Paris Seine Ouest, le remplacement progressif des luminaires par des équipements LED dans les huit communes concernées a déjà permis de réduire en moyenne de 47,5 % la consommation énergétique de plus de 12 000 points lumineux, tout en limitant les émissions associées.

Réduire les consommations ne suffit toutefois pas : encore faut-il produire une énergie plus décarbonée. À Plaine Commune, le réseau de chaleur qui dessert près de 14 000 logements est désormais alimenté à 64 % par des énergies renouvelables, avec un objectif de 75 % d'ici 2030. À la clé, deux bénéfices : diminuer le recours aux énergies fossiles tout en sécurisant l'approvisionnement énergétique du territoire.

La transition écologique mobilise également les équipements et services publics. Est Ensemble a engagé un plan de sobriété énergétique comprenant notam-

ment l'abaissement des températures dans les bâtiments publics et la fermeture saisonnière de certaines piscines. De son côté, Grand Paris Sud Est Avenir poursuit les investissements autour de l'unité de valorisation énergétique Valo'Marne, qui transforme les déchets en chaleur pour alimenter plus de 40 000 logements et plusieurs hôpitaux. Le territoire convertit aussi progressivement sa flotte de bennes de collecte vers des motorisations bas carbone, afin d'agir à la fois sur la production d'énergie et sur les émissions liées au service public quotidien.

En bref : la réduction des émissions ne repose pas sur une action isolée. Elle s'appuie sur une multitude de solutions complémentaires qui, mises bout à bout, transforment durablement la manière de produire, de consommer et de gérer l'énergie à l'échelle des territoires.



Végétaliser et renaturer les villes

Pour mieux faire face au changement climatique, les EPT redonnent une place à la nature dans les espaces urbains.

Face aux épisodes de chaleur de plus en plus fréquents, végétaliser les villes relève désormais autant du climat que du paysage. Planter des arbres et désimperméabiliser les sols limitent les îlots de chaleur et préservent la biodiversité ; reconquérir des espaces naturels vient, à plus long terme, améliorer durablement le cadre de vie. Les EPT multiplient ainsi les projets qui font de la nature un véritable levier d'adaptation au changement climatique, au plus près des usages quotidiens. Car en pratique, cette transformation concerne d'abord les espaces les plus fréquentés par les habitants.

À Paris Ouest La Défense, les cours d'école sont progressivement végétalisés et désimperméabilisés afin d'offrir

davantage d'ombre et de fraîcheur tout en favorisant l'infiltration des eaux de pluie. L'école des Peupliers, à Vaucresson, illustre parfaitement cette évolution qui améliore le confort des enfants au quotidien tout en rendant ces espaces plus respirables lors des fortes chaleurs.

Renaturer les villes, c'est aussi redonner une fonction écologique à des espaces longtemps délaissés. À Boucle Nord de Seine, la Plaine d'Argenteuil fait à ce titre l'objet d'un vaste projet de reconquête destiné à développer une agriculture locale, des activités de loisirs et des continuités écologiques sur d'anciennes friches. Soutenue par des conventions avec Île-de-France Nature et des subventions régionales, cette démarche participe à préserver un espace naturel majeur aux portes de la métropole, tout en recréant des usages autour de sols jusque-là sous-valorisés.

Autre levier majeur d'adaptation : accroître durablement la place de l'arbre,

comme à Grand Paris Seine Ouest qui a mis en place une « Charte de l'Arbre ». Objectif : encadrer les travaux sur l'espace public et protéger les 28 000 arbres du territoire, entretenus au quotidien par une équipe dédiée. C'est aussi tout l'objectif du « Plan Arbre 2030 » de Plaine Commune, qui combine plantations et préservation du patrimoine arboré afin d'augmenter la couverture végétale, de créer davantage d'îlots de fraîcheur et de renforcer la résilience du territoire face aux effets du changement climatique.

Au fil des projets et des actions entrepris par les EPT, une même conviction s'affirme : la nature n'est plus seulement un élément du paysage. Elle devient une véritable infrastructure, capable de rafraîchir la ville, de préserver la biodiversité et d'améliorer durablement le quotidien des habitants.

SERVICES PUBLICS DU QUOTIDIEN

OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT, AGIR EN PROXIMITÉ





Q

u'est-ce qui fait vivre une ville, au quotidien ? Ses grands projets, ses opérations d'aménagement ou ses équipements emblématiques donnent le cap —

mais ce sont ses services essentiels, jour après jour, qui la rendent habitable : l'eau potable, la collecte des déchets, l'assainissement, la propreté, la voirie ou encore la gestion des réseaux selon les territoires. Lorsque ces services sont bien organisés, ils rendent la ville plus simple à vivre ; lorsqu'ils se dégradent, c'est la vie quotidienne des habitants qui se complique immédiatement. C'est là que se joue, très concrètement, une part décisive de la qualité de vie, sans oublier le niveau de confiance des citoyens envers les services publics de proximité.

La création en 2016 des Établissements publics territoriaux a précisément permis de donner à ces services une échelle plus cohérente. En regroupant au sein du bloc communal des compétences longtemps dispersées, l'action coordonnée des EPT a permis de dépasser une logique morcelée pour organiser des services publics plus continus, plus robustes et plus lisibles à l'échelle des bassins de vie. Leur apport tient à la mutualisation des moyens, à la capacité d'investissement renforcée, à l'harmonisation progressive des pratiques et aussi à la structuration de politiques publiques dans la durée, à travers par exemple des programmes de prévention des déchets, des stratégies de renouvellement des réseaux, des plans de modernisation de l'assainissement, des dispositifs de gestion des eaux pluviales ou des organisations territoriales plus identifiables pour les usagers.

Cette organisation commune se traduit par des évolutions et aussi des économies très concrètes. Dans le même temps, la mutualisation des moyens, le recours à une commande publique rationalisée et l'harmonisation des services entre communes apportent davantage de clarté et de lisibilité.

Réduire à la source, déployer le tri, généraliser la collecte séparée des biodéchets, moderniser les déchèteries pour permettre de mieux valoriser les matières dans une logique d'économie circulaire... en matière de déchets, tout est lié à l'intervention des EPT. Pour l'eau et l'assainissement, les transformations sont tout aussi structurantes : renouvellement des canalisations, sécurisation de la distribution, prévention des inondations, limitation des rejets, meilleure gestion des eaux pluviales, adaptation aux tensions climatiques. À cela s'ajoutent des services plus lisibles – et donc, plus accessibles – pour les habitants : horaires harmonisés, points de contact identifiés, démarches simplifiées, intervention coordonnée sur l'espace public. Dans ces domaines très techniques, les EPT ont montré qu'une gestion efficace suppose aussi une vision d'ensemble, des règles communes et une capacité à investir dans la durée.

En mutualisant leurs compétences et leurs moyens, les EPT ont construit une organisation des services essentiels plus cohérente, plus efficace et mieux adaptée aux réalités contemporaines. Faire fonctionner la ville à cette échelle, celle du bloc communal, c'est garantir la continuité du quotidien, simplifier le rapport des habitants au service public et préparer un territoire plus fiable face aux défis à venir.



Collecter, gérer et réduire les déchets du quotidien

Collecte des biodéchets, compostage, réemploi : pour produire moins de déchets et mieux les valoriser, les EPT multiplient les solutions de proximité.

Réduire la quantité de déchets produite, mieux trier, développer le compostage et donner une seconde vie aux objets : les Établissements publics territoriaux déploient désormais une approche globale qui privilégie la prévention et la valorisation des matières afin de limiter le gaspillage et de préserver les ressources. Une évolution qui s'inscrit pleinement dans les objectifs de transition écologique des territoires.

La généralisation du tri à la source des biodéchets en est une illustration concrète. Vallée Sud Grand Paris a mis en place dès janvier 2024 une collecte spécialement dédiée aux biodéchets pour les 51 700 foyers des secteurs pavillonnaires du territoire ainsi que la majorité de ses écoles maternelles et primaires. Grand Paris Seine Ouest poursuit la même dynamique avec le déploiement de la collecte des déchets alimentaires en porte-à-porte sur l'ensemble des communes, à raison de deux passages par semaine. Des dispositifs qui permettent de trans-



Stand de sensibilisation au tri et à la collecte des déchets alimentaires - Grand-Orly Seine Bièvre

former les déchets en compost ou en biogaz plutôt que de les incinérer avec les ordures ménagères.

Les EPT encouragent également les habitants à agir directement chez eux. À Paris Ouest La Défense, plus de 4 500 composteurs individuels et 2 000 lombricomposteurs ont été distribués afin de favoriser le compostage domestique. En optant pour des modalités de collecte diversifiées (collecte en porte à porte, bornes d'apport volontaire) et de nouvelles méthodes de traitement (sacs orange pour le tri optique), Grand-Orly

Seine Bièvre s'est attaché à répondre aux réalités locales.

Une logique vertueuse qui se prolonge avec le développement de l'économie circulaire. À Romainville et Bobigny, Est Ensemble porte le pôle d'excellence d'économie circulaire et solidaire (PEECS), un équipement de 10 000 m² entièrement consacré au réemploi, à la réparation et à la lutte contre le gaspillage. Une nouvelle manière de faire des déchets une ressource, créatrice de nouvelles activités et de nouveaux usages.

Vers une gestion durable de l'eau

Pour préserver durablement la ressource en eau, les EPT modernisent leurs réseaux et font évoluer leurs modes de gestion.

Invisible pour la plupart des habitants, la gestion de l'eau constitue pourtant l'un des services publics les plus essentiels. Distribution d'une eau potable de qualité, traitement des eaux usées, prévention des inondations ou gestion des eaux pluviales : autant de missions qui mobilisent quotidiennement les Établissements publics territoriaux. Face au changement climatique, ces compétences prennent une importance croissante et conduisent les territoires à moderniser leurs réseaux tout en faisant évoluer leurs modes de gestion. Plusieurs EPT ont ainsi choisi de renforcer la maîtrise publique de cette ressource. Est Ensemble a créé la régie Eau publique par Est Ensemble, avec l'ambition de garantir une gestion plus

transparente, plus économe et plus sociale. Grand-Orly Seine Bièvre s'est engagé dans la même voie avec la création de trois régies (Eau Seine & Bièvre, RESO et Régie des Lacs de l'Essonne) qui assurent dorénavant la distribution de l'eau sur une partie du territoire.

Mais préserver la ressource suppose aussi d'agir sur les réseaux d'assainissement et la gestion des eaux pluviales. À Boucle Nord de Seine, un règlement territorial adopté en 2023 harmonise les obligations de raccordement et impose, pour les nouvelles constructions, une gestion des eaux pluviales directement à la source. Une approche qui limite le ruissellement, réduit les risques d'inondation et contribue à préserver les milieux naturels. Pour répondre à ces enjeux, plusieurs territoires engagent d'ailleurs des programmes de modernisation particulièrement ambitieux. À Paris Terres d'Envol, un important programme de

renouvellement des réseaux d'assainissement permet également de moderniser les infrastructures et de renforcer la prévention des risques d'inondation. Avec le Plan Marne Propre, Grand Paris Grand Est conduit un vaste programme de plus de 200 millions d'euros destiné à supprimer les rejets polluants dans la Marne, restaurer le fonctionnement naturel du cycle de l'eau et rendre progressivement la rivière baignable. Sur le territoire de Paris Est Marne & Bois, la poursuite de la suppression de milliers de rejets d'eaux usées dans la Marne produit déjà des résultats concrets, comme en témoigne le retour de 36 espèces de poissons. Régies publiques, modernisation des réseaux, gestion des eaux pluviales, programmes d'assainissement... autant d'actions complémentaires qui participent à une gestion plus durable de l'eau et à une meilleure adaptation des territoires au changement climatique.

Améliorer les services publics

Afin de simplifier le quotidien des habitants, les territoires modernisent leurs services et facilitent les démarches des usagers.

Accéder plus facilement à une déchèterie, réserver un enlèvement d'encombrants, consulter les menus des cantines ou emprunter un livre dans n'importe quelle médiathèque du réseau... les Établissements publics territoriaux modernisent progressivement leurs services pour simplifier le quotidien des habitants. Le numérique accompagne cette évolution. Grand Paris Grand Est a ainsi lancé l'application « Clic Info Déchets » qui permet de localiser les points de collecte et d'accéder

facilement aux principales informations liées à la gestion des déchets. À Paris Est Marne & Bois, la généralisation d'un système de contrôle d'accès par lecture automatique de la plaque d'immatriculation facilite quant à elle l'utilisation des déchèteries tout en améliorant leur gestion.

Cette recherche de simplicité passe naturellement par une harmonisation progressive des services à l'échelle des territoires. Grand Paris Sud Est Avenir a ainsi généralisé la collecte des encombrants à domicile sur rendez-vous, réorganisé les horaires de ses cinq déchèteries pour assurer une ouverture sept jours sur sept, mis en réseau ses médiathèques afin de permettre aux habitants d'accéder à

près de 800 000 documents, et créé une carte commune donnant accès à l'ensemble de ses piscines. Le territoire met également à disposition les menus de ses cantines en temps réel, avec une actualisation école par école selon les disponibilités des fournisseurs.

Cette volonté d'améliorer en permanence la qualité du service rendu est d'ores et déjà reconnue par des démarches de certification. Vallée Sud Grand Paris a par exemple obtenu à plusieurs reprises la certification Qualiville, qui distingue les collectivités engagées dans une démarche d'amélioration continue au bénéfice des usagers.



Certification Qualiville, récompensant l'amélioration continue de la qualité des services aux usagers - Vallée Sud Grand Paris

Des services publics plus performants grâce à l'innovation

Pour améliorer la qualité du service tout en réduisant leur impact environnemental, les EPT misent sur des solutions innovantes.

L'innovation constitue aujourd'hui un levier essentiel pour améliorer le fonctionnement des services publics tout en limitant leur impact environnemental. Capteurs connectés, nouvelles motorisations ou systèmes de collecte automatisés permettent d'optimiser les interventions, de mieux utiliser les ressources et d'offrir un service plus efficace aux habitants.

Dans le domaine de la collecte des déchets, Grand Paris Seine Ouest a équipé plusieurs points d'apport volontaire pour le verre de capteurs mesurant leur niveau de remplissage. Les tournées de collecte sont déclenchées uniquement lorsque cela est nécessaire, ce qui permet de réduire les déplacements des camions, les émissions de gaz à effet de serre, les nuisances sonores et la circulation des véhicules dans les quartiers. Les nouvelles technologies contribuent également à mieux préserver les ressources naturelles. Toujours à Grand Paris Seine Ouest, l'intelligence artificielle est utilisée pour

affiner le diagnostic de la voirie et mieux programmer les opérations d'entretien. De quoi garantir, là encore, une gestion plus efficace du patrimoine. Grand-Orly Seine Bièvre expérimente un système de suivi de la qualité de l'eau par satellite sur les Lacs de l'Essonne afin de mieux surveiller les milieux aquatiques et d'adapter les interventions. Elles permettent enfin d'améliorer la gestion des équipements publics. Autant de solutions qui illustrent la capacité des EPT à innover pour rendre les services publics plus performants, plus sobres et mieux adaptés aux enjeux environnementaux.

MOBILITÉS ET CONNEXIONS TERRITORIALES

SIMPLIFIER LES TRAJETS, **RENDRE LES TERRITOIRES PLUS ACCESSIBLES**





P ermettre de mieux se déplacer dans une métropole où les distances, les ruptures de charge, la congestion du trafic et les inégalités d'accès aux transports pèsent chaque jour sur la vie des habitants est un objectif premier pour les Établissements publics territoriaux. En matière de mobilités, la solution n'est pas seulement d'ajouter des infrastructures. L'ambition est de rendre les déplacements plus simples, plus sûrs, complémentaires et efficaces. Autrement dit : comment faire de la mobilité, un facteur immédiat d'une qualité de vie améliorée.

Les EPT affirment et démontrent leur rôle structurant vis-à-vis des pratiques de mobilités, actuelles et futures. À travers des plans locaux de mobilité (confiés aux EPT par la loi d'orientation des mobilités, en déclinaison du Plan des mobilités d'Île-de-France), les schémas cyclables, les réaménagements de voirie, les études de pôles gares et, dans certains cas, la gestion ou le financement de services locaux de bus, ils organisent une réponse plus cohérente aux besoins de déplacement. Leur rôle consiste à articuler les grands réseaux structurants et les usages du quotidien : rabattement vers les futures gares, complémentarité entre bus, métro, RER, vélo et marche, meilleure desserte des secteurs enclavés, prise en compte du dernier kilomètre et du stationnement. Cette fonction de coordination est décisive pour transformer une addition de modes de transport en système cohérent et lisible et, in fine, réellement utile pour les usagers.

Les bénéfices pour les habitants sont très concrets. Quand une ligne structurante rapproche Orly de Saint-Denis en 40 minutes, c'est du temps de parcours gagné et un accès facilité à de grands pôles d'activité, de santé ou d'études. Quand un territoire réorganise son réseau de bus autour des futures gares,

il rend les correspondances plus fluides et l'intermodalité plus efficace. Quand il développe un maillage cyclable, apaise la circulation, sécurise les intersections, crée du stationnement vélo, des sas, des ateliers de réparation ou des bornes de service, il rend les mobilités actives plus crédibles et plus sûres au quotidien. Et lorsqu'il requalifie l'espace public autour des gares, des éco-stations bus ou des centralités, il améliore à la fois la lisibilité des trajets, le confort d'usage et la sécurité des déplacements pour les piétons.

Plus largement, le Grand Paris Express, avec ses nouvelles lignes (15, 16, 17, 18) et ses prolongements, comme l'extension de la ligne 11 jusqu'à Rosny-Bois-Perrier, doit renforcer les connexions entre communes. À terme, 90 % des Franciliens vivront à moins de 2 km d'une gare.

Ces multiples transformations s'inscrivent par ailleurs dans une logique globale d'amélioration de la qualité de vie des habitants. En réduisant la dépendance à la voiture individuelle, les EPT prennent concrètement part à la lutte contre le réchauffement climatique, à la réduction des nuisances sonores et à l'amélioration de la qualité de l'air.

Les EPT contribuent à rendre les territoires plus accessibles, plus respirables et plus équitables. À bien des égards, ils montrent que la mobilité dépasse le seul sujet des infrastructures lourdes : elle se joue dans la qualité des parcours, la couture fine entre les modes de déplacement, la proximité des services, l'apaisement de la voirie et la capacité à proposer des alternatives crédibles à la voiture individuelle. En maîtrisant et en coordonnant cette complémentarité, les EPT construisent et défendent une approche intégrée des mobilités.



Faciliter la transition vers les mobilités durables

Afin d'accompagner l'évolution des mobilités, les EPT multiplient les solutions adaptées aux nouveaux usages.

Les habitudes de déplacement évoluent et les territoires avec elles. Objectifs : réduire la place de la voiture individuelle, favoriser les mobilités actives et soutenir le développement des véhicules à faibles émissions. Pour accélérer cette transition, les Établissements publics territoriaux déploient des infrastructures, élaborent des stratégies de mobilité et expérimentent de nouveaux services afin d'offrir aux habitants des alternatives toujours plus nombreuses et plus accessibles.

Les mobilités décarbonées occupent une place croissante dans cette évolution. Vallée Sud Grand Paris a ainsi mis en service, à Châtenay-Malabry et Châtillon, des stations de production et de distribution d'hydrogène destinées à alimenter notamment les bus et les bennes à ordures ménagères. Le territoire s'est également doté d'un Plan Vélo afin de développer un réseau cyclable cohérent et d'encourager les déplacements à bicyclette. Paris Ouest La Défense accompagne de son côté l'essor des véhicules électriques avec un important



Mise en service de stations de production et de distribution d'hydrogène à Châtenay-Malabry et Châtillon - Vallée Sud Grand Paris

déploiement de bornes de recharge sur son territoire – déjà 379 en 2023.

Un tournant à grande échelle qui s'appuie, dans certains cas, sur une planification à l'échelle intercommunale. Grand Paris Grand Est a par exemple élaboré un Plan local de mobilité afin de coordonner les déplacements à l'horizon 2030. Complet, ce dernier intègre aussi bien les transports collectifs que les mobilités actives, le stationnement ou encore la logistique urbaine. De quoi construire une offre plus cohérente et mieux adaptée aux besoins quotidiens des habitants. Les EPT expérimentent en parallèle de nouvelles solutions de déplacement.

Pour assurer une desserte fine du territoire, des lignes de navettes de proximité peuvent par exemple être mises en service par les EPT, comme à Grand Paris Seine Ouest ou Est Ensemble. À Paris Est Marne & Bois, trois bateaux-bus relient le port de Joinville-le-Pont au RER A de Neuilly-Plaisance. Une alternative originale à la voiture qui illustre, à l'image des nombreuses initiatives déployées par les EPT, une même ambition : diversifier les modes de déplacement pour rendre les mobilités durables toujours plus simples et attractives.

Un réseau cyclable étendu

Pour faire du vélo une véritable alternative au quotidien, les EPT développent des réseaux cyclables plus continus, plus sûrs et mieux connectés.

Le vélo s'impose progressivement comme un mode de déplacement du quotidien. Pour appuyer cette évolution, les Établissements publics territoriaux développent des itinéraires plus continus, sécurisent les principaux axes de circulation et renforcent les équipements destinés aux cyclistes. L'objectif est clair : faciliter les trajets de proximité tout en proposant une alternative crédible à la

voiture pour les déplacements du quotidien. Les réseaux cyclables connaissent grâce à cela un développement sans précédent. À Paris Ouest La Défense, leur linéaire est passé de 78 kilomètres en 2018 à plus de 290 kilomètres en 2024. Grand Paris Sud Est Avenir a, de son côté, réalisé plus de 10 kilomètres d'aménagements cyclables entre 2019 et 2024 afin de poursuivre le maillage progressif de son territoire. Mais développer le vélo ne consiste pas uniquement à créer de nouvelles pistes. Grand-Orly Seine Bièvre s'est ainsi doté d'un plan vélo territorial (2023-2026), véritable feuille de route destinée à construire un système cyclable cohérent

à l'échelle de l'ensemble du territoire. Une démarche qui permet d'assurer une meilleure continuité des itinéraires, d'harmoniser les aménagements entre communes et de renforcer la sécurité des usagers.

Au-delà des infrastructures, les EPT cherchent aujourd'hui à faire du vélo un mode de déplacement pleinement intégré aux mobilités du quotidien. Un objectif qui contribue à réduire la place de la voiture individuelle, à apaiser l'espace public et à encourager des déplacements plus sobres et plus durables.

Organiser l'intermodalité

Pour fluidifier les déplacements, les EPT aménagent des espaces où les différents modes de transport se connectent plus facilement et en toute sécurité.

Le vrai trajet commence souvent là où s'arrête le train, le bus ou le vélo : au moment d'emprunter un autre mode de transport. Afin de rendre ce passage plus simple et plus confortable, les Établissements publics territoriaux réaménagent les abords des gares, créent de nouveaux franchissements et développent des pôles d'échanges conçus pour faciliter les correspondances.

Créer de nouvelles liaisons constitue l'un des premiers leviers. À Plaine Commune, le Franchissement Urbain Pleyel (FUP) relie désormais les secteurs du Landy et de Pleyel au-dessus du plus grand faisceau ferroviaire d'Europe. Un ouvrage majeur qui reconnecte des quartiers longtemps séparés tout en facilitant les déplacements des piétons et des cyclistes. Cette logique se poursuit autour des futures gares du Grand Paris Express. Paris Terres d'Envol y pilote l'aménagement de neuf pôles d'échanges



Franchissement urbain Pleyel (FUP)
Plaine Commune

desservant les lignes 15, 16 et 17. Objectif : organiser les correspondances entre métro, bus, vélo et marche afin de proposer des parcours plus lisibles et plus fluides dès la mise en service des nouvelles lignes.

Les territoires modernisent également les grands pôles de transport existants. Inauguré en 2019, le Grand Pôle Intermodal de Juvisy, porté par

Grand-Orly Seine Bièvre, a été profondément transformé avec la création d'un deuxième souterrain, d'une passerelle dédiée aux circulations douces et de nouveaux parkings à vélos. Autant d'aménagements qui facilitent les correspondances et contribuent à rendre les déplacements plus simples au quotidien.

Mieux connecter les territoires au réseau métropolitain

Pour mieux relier les territoires aux grands réseaux de transport, les EPT accompagnent la création de nouvelles connexions à l'échelle métropolitaine.

Les grands projets de transport redessinent progressivement les déplacements en Île-de-France. Nouvelles gares, prolongement de lignes ou création d'infrastructures inédites : ces équipements rapprochent les territoires des principaux pôles d'emploi, de formation et de services. Aux côtés des grands maîtres d'ouvrage, les Établissements publics territoriaux veillent à ce que ces évolutions répondent pleinement aux besoins des habitants.

À Plaine Commune, l'aménagement du quartier Grand Pleyel accompagne l'arrivée de la future gare du Grand Paris Express (GPE), desservie par les lignes 14, 15, 16 et 17. Ce nouveau pôle d'échanges est appelé à devenir l'un des principaux carrefours de mobilité de la métropole et à renforcer l'attractivité de tout le secteur.

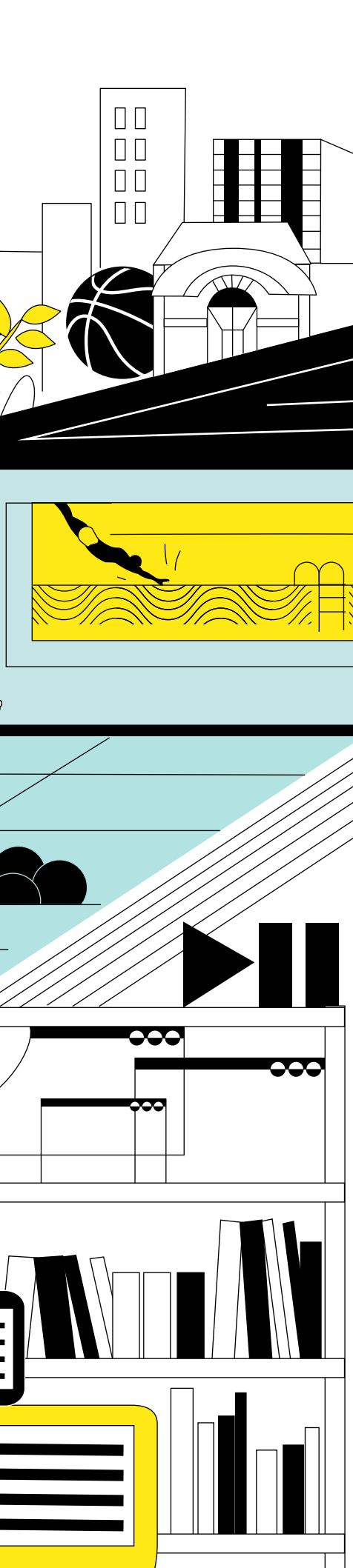
Les territoires veillent également à améliorer les connexions avec les réseaux existants. Grand Paris Sud Est Avenir a ainsi engagé une refonte complète du pôle multimodal de la gare RER de Boissy-Saint-Léger afin de faciliter les correspondances entre le RER, les bus et les déplacements à vélo. Le territoire participe également, aux côtés d'Île-de-France Mobilités, à l'amélioration de la desserte de bus, notamment dans les secteurs les moins bien desservis, grâce à une subvention annuelle de 2 millions d'euros.

D'autres projets ouvrent quant à eux de nouvelles perspectives de déplacement. Grand-Orly Seine Bièvre accompagne le premier téléphérique urbain d'Île-de-France, tandis que Boucle Nord de Seine soutient le prolongement de plusieurs lignes de métro et la réalisation des derniers tronçons des tramways T1 et T11 afin de renforcer les liaisons entre les communes et leur connexion au réseau parisien. Autant d'aménagements qui contribuent à rendre les territoires plus accessibles, mieux reliés entre eux et plus faciles à parcourir.



Pôle multimodal de la gare RER de Boissy-Saint-Léger
Grand Paris Sud Est Avenir





a culture et le sport créent des habitudes, des usages, des rencontres, des repères communs. En cela, ils participent pleinement de ce qui fait territoire : donner à chacun des raisons de s'y installer, d'y vivre,

d'y revenir, de s'y épanouir et de s'y reconnaître, bien au-delà de ce qui s'y construit ou s'y aménage. Dans le Grand Paris, tout l'enjeu est là : faire en sorte que ces pratiques aient une place réelle dans la vie quotidienne des habitants, quels que soient leur âge, leur quartier ou leurs moyens.

Accès des enfants aux apprentissages, de la natation notamment, des jeunes à des pratiques sportives régulières, des habitants à des lieux culturels identifiés et ouverts, des familles à une offre de proximité, des publics éloignés à des propositions pensées pour eux, des personnes en situation de handicap à des pratiques effectivement inclusives... la priorité est avant tout de favoriser les découvertes ainsi que les pratiques régulières. À l'échelle des Établissements publics territoriaux, la culture et le sport deviennent des politiques du quotidien et du temps choisi qui soutiennent l'émancipation, favorisent la santé, renforcent le lien entre générations et donnent à voir une traduction concrète de l'égalité territoriale.

C'est sur ce terrain que les EPT ont pris toute leur place. En gérant des équipements sportifs et culturels de proximité (piscines, stades, théâtres, médiathèques, cinémas, conservatoires, etc.), ils organisent à l'échelle des bassins de vie une

offre qui vise le rayonnement et l'accès au plus grand nombre. Maillage du territoire, modernisation des équipements, harmonisation du service public, diversification des programmations... permettre à des publics plus larges de pratiquer, découvrir, apprendre et partager.

Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 ont donné une visibilité nouvelle à cette dynamique. L'organisation de cet événement international a révélé et accéléré un travail engagé de longue date par les EPT : modernisation d'équipements, développement des pratiques, actions hors les murs, manifestations populaires, attention portée au handisport et aux pratiques parasportives, réappropriation des espaces publics et naturels comme lieux de loisirs, de sport et de culture. Dans plusieurs territoires, cette ambition va jusqu'à transformer le rapport à la Seine ou à la Marne, en faisant des berges, de la baignade et des usages de plein air de nouveaux supports d'accès à la nature et de vie collective.

Les EPT montrent ainsi que la culture et le sport servent à habiter pleinement l'échelon local. À faire en sorte qu'il ne soit pas seulement fonctionnel mais vécu ; pas seulement administré mais partagé. Autrement dit, à faire de la culture et du sport des dimensions ordinaires d'un territoire où l'on peut réellement vivre ensemble.



Enrichir l'offre d'équipements culturels et sportifs

Pour permettre au plus grand nombre de pratiquer, apprendre et découvrir, les EPT modernisent et développent leurs équipements culturels et sportifs.

Piscines, théâtres, conservatoires, médiathèques, musées ou grandes salles de spectacle... Les équipements culturels et sportifs participent de l'action menée par les Établissements publics territoriaux en faveur de la qualité de vie des habitants. En les construisant, en les rénovant et en les modernisant, les EPT cherchent avant tout à répondre à l'évolution des besoins des habitants et à offrir des lieux plus accessibles, plus performants, et mieux répartis à l'échelle des territoires. Une dynamique qui s'est notamment concrétisée par l'ouverture, en 2024, de l'Arena Grand Paris à Tremblay-en-France par Paris Terres d'Envol. Doté d'une capacité de 9 000 places, cet équipement accueille aussi bien des compétitions sportives que

de grands événements culturels. Le territoire bénéficiera également, à compter de 2026, d'un bassin olympique de 50 mètres légué par Paris 2024. De quoi renforcer l'apprentissage de la natation.

En pratique, les territoires investissent également dans des équipements de proximité destinés à favoriser les pratiques du quotidien. Vallée Sud Grand Paris conduit pour sa part un vaste programme de modernisation avec la reconstruction de plusieurs piscines (Pajeaud à Antony, du hameau au Plessis-Robinson), la rénovation des conservatoires d'Antony, Clamart et Bourg-la-Reine/Sceaux, la reconstruction du théâtre Firmin-Gémier / Patrick-Devedjian à Antony ou encore la création de nouveaux équipements sportifs tels que la piste d'athlétisme du stade Hunebelle. Paris Est Marne & Bois s'est, de son côté, engagé dans la construction / rénovation de quatre city-stades et aussi dans la réalisation d'un futur pôle muséal et culturel à Joinville-le-Pont, appelé à

devenir un nouveau lieu de découverte et de valorisation du patrimoine. En conjuguant exigences environnementales et patrimoniales, Grand Paris Seine Ouest finance quant à lui le projet de rénovation du nouveau conservatoire de Ville-d'Avray, sur le site du Château Thierry.

Au-delà des constructions, les EPT cherchent à rendre ces équipements toujours plus accessibles. Grand Paris Sud Est Avenir a ainsi pris en gestion 34 équipements culturels et sportifs supplémentaires en dix ans, portant leur nombre de 24 à 58. Cette montée en puissance s'est accompagnée d'une mise en réseau des équipements, d'une harmonisation progressive des services et d'un élargissement des horaires d'ouverture, notamment dans les médiathèques et les piscines. Elle a également permis à Grand Paris Sud Est Avenir de renforcer certaines politiques publiques, comme l'apprentissage de la natation, avec 12 400 enfants formés en 2025.

La culture et le sport pour tous

Pour permettre à chacun de pratiquer, quels que soient son âge, son lieu de vie ou ses moyens, les EPT multiplient les initiatives en faveur d'un accès plus équitable à la culture et au sport.

La fréquentation d'un équipement se joue autant à sa construction qu'à son accès. Concrètement, les Établissements publics territoriaux misent sur des dispositifs qui réduisent les inégalités d'accès et encouragent la découverte dès le plus jeune âge, pour faire de la culture et du sport de véritables leviers de cohésion sociale.

Cette volonté passe d'abord par une meilleure accessibilité des équipements. Grand-Orly Seine Bièvre a ainsi mis en réseau 44 équipements culturels et 10 équipements sportifs, tout en harmonisant progressivement leurs tarifs grâce à une carte unique du réseau des médiathèques et ludothèque, et à un pass piscine commun. Des mesures qui permettent aux habitants de profiter plus facilement des équipements, quelle que soit leur commune de résidence.

Les territoires développent également des projets destinés à élargir les pratiques. Paris Est Marne & Bois a ainsi



Baignade dans la Marne
Paris Est Marne & Bois

créé des sites de baignade naturelle dans la Marne, pour renouer avec les usages historiques de la rivière et proposer de nouveaux espaces de loisirs. Les deux premiers, inaugurés en juin 2025, ont déjà accueilli 50 000 baigneurs, un chiffre porté à près de 70 000 en 2026. Boucle Nord de Seine a organisé, pendant les Jeux olympiques 2024, des Olympiades réunissant les enfants des sept communes autour de la découverte des disciplines olympiques et des équipements

sportifs du territoire. Les EPT veillent enfin à ce que la culture soit accessible dès le plus jeune âge. À Est Ensemble, l'orchestre Démos permet à des enfants issus des quartiers populaires qui n'ont pas accès à un conservatoire de découvrir la pratique de la musique classique. Autant d'initiatives qui traduisent une même ambition : faire de la culture et du sport des pratiques réellement ouvertes à tous.

Des événements tout au long de l'année

Pour faire vivre leurs territoires et favoriser les rencontres, les EPT proposent une programmation culturelle et sportive accessible au plus grand nombre.

Festivals, manifestations sportives, expositions, concerts ou animations de proximité rythment la vie des territoires tout au long de l'année, bien au-delà de ce que peuvent proposer les équipements culturels et sportifs à eux seuls. En multipliant ces rendez-vous, les Établissements publics territoriaux créent des occasions de découverte, de partage et de convivialité qui renforcent le lien entre les habitants.

Certains événements invitent à porter un nouveau regard sur les grands enjeux de société. Grand Paris Sud Est Avenir organise par exemple la Biennale sociale et environnementale ainsi que le parcours photographique Photoclimat, deux rendez-vous qui sensibilisent le public aux enjeux climatiques à travers la création artistique. Le territoire propose également une trentaine d'événements par mois dans son réseau de médiathèques et de conservatoires, de l'heure du conte au concert symphonique, en passant par des projections de films ou des tournois de jeux vidéo.

À Plaine Commune, l'art urbain s'exprime à travers de nombreux événements. Une identité revendiquée depuis 2014 avec le programme Culture la Ville (label «Territoire de la culture et de la création»), qui investit palissades de chantier, tunnels et parkings des neuf villes. Sa vitrine, Street Art Avenue, a transformé le canal Saint-Denis en galerie à ciel ouvert, enrichie chaque année.

Les territoires développent aussi des événements qui participent pleinement à

leur identité culturelle. Vallée Sud Grand Paris organise notamment «Drôle de Vallée», une saison consacrée à l'humour qui irrigue plusieurs communes du territoire. Boucle Nord de Seine propose quant à lui, depuis plusieurs années, des portes ouvertes d'ateliers d'artistes (PODADA). Dans les territoires, la culture et le sport deviennent des expériences accessibles à tous, ancrées dans le quotidien des habitants.



Parcours Photoclimat -
Grand Paris Sud Est Avenir

Soutenir les jeunes talents

Pour soutenir la création artistique et favoriser l'émergence de nouveaux talents, les EPT accompagnent les artistes à chaque étape de leur parcours.

Au-delà de la diffusion culturelle, les Établissements publics territoriaux soutiennent celles et ceux qui créent. Résidences d'artistes, concours, accompagnement à la création ou partenariats avec les acteurs culturels locaux permettent d'encourager l'expression artistique, de révéler de nouveaux talents et de favoriser la diversité des pratiques. Une manière d'ancrer durablement la création au cœur des territoires.

À Grand-Orly Seine Bièvre, cet engagement se traduit notamment par le soutien à la création contemporaine à travers la résidence itinérante de la compagnie Légendes urbaines. Accueillie dans plusieurs communes, elle invite les habitants à porter un regard nouveau sur la

banlieue et son imaginaire, tout en favorisant les échanges entre artistes et publics. Grand Paris Grand Est accompagne également les jeunes créateurs avec l'Atelier Médicis, véritable laboratoire consacré aux émergences artistiques. Ce lieu dédié à la création offre aux artistes un espace d'expérimentation, de production et de rencontre, tout en développant de nombreuses actions culturelles auprès des habitants, notamment des plus jeunes. Les territoires encouragent enfin la créativité à travers des initiatives ouvertes au plus grand nombre. Paris Est Marne & Bois organise par exemple le concours d'art graphique «Femmes engagées» ainsi qu'un concours intercommunal de musique consacré à l'égalité entre les femmes et les hommes, en partenariat avec le studio Le Saint M. Autant d'initiatives qui permettent aux jeunes artistes de faire connaître leur travail tout en sensibilisant le public à de grands enjeux de société.

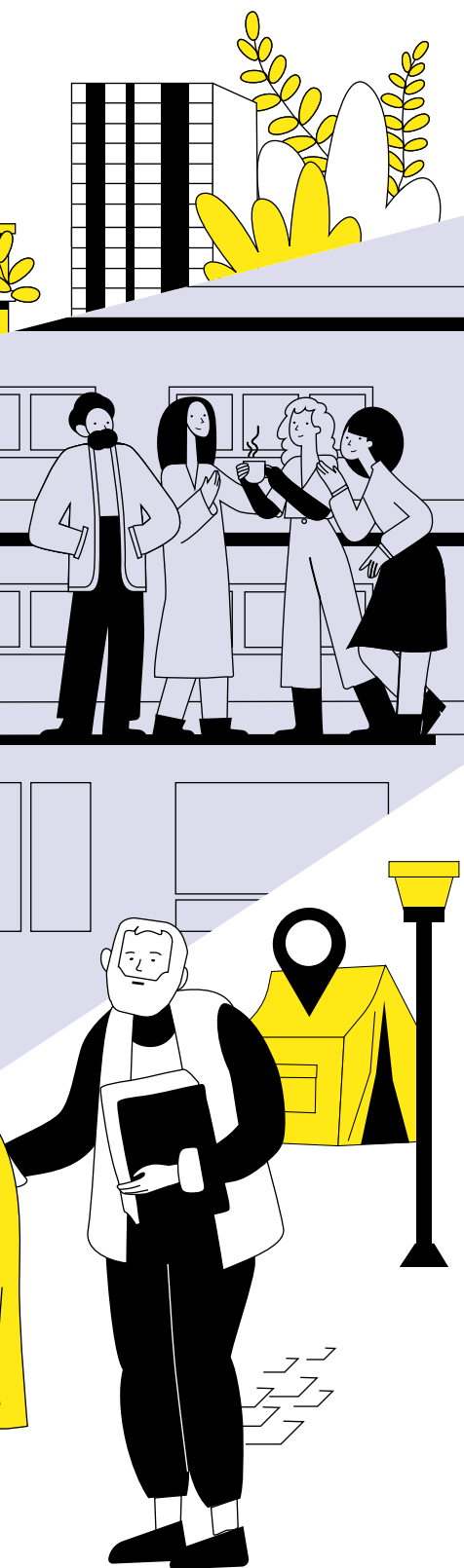


L'Atelier Médicis, lieu d'expérimentation,
de production et de médiation culturelle
- Grand Paris Grand Est

COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

COMBATTRE LES INÉGALITÉS, **AGIR AU QUOTIDIEN**





Dans le Grand Paris, l'inégalité prend un visage social autant qu'économique : elle se manifeste dans les parcours empêchés, l'accès plus difficile aux droits, à l'emploi, aux

services, dans l'isolement de certains publics, les obstacles rencontrés par les personnes âgées ou en situation de handicap, la relégation persistante de certains quartiers. La cohésion sociale suppose alors d'agir en amont, là où les difficultés se cumulent, plutôt que de réparer une fois les fragilités devenues des fractures durables — dans la vie des habitants comme dans l'organisation des territoires.

À travers la politique de la ville, l'accès au droit, l'inclusion sociale, l'accompagnement des publics fragiles, l'organisation de services de proximité et la coordination d'actions conduites avec les communes, les bailleurs, l'État et le tissu associatif, les Établissements publics territoriaux construisent des réponses qui ne dissocient pas le social de l'urbain. Leur force est là : traiter ensemble ce qui, pour les habitants, se vit en même temps. Un quartier dégradé, un éloignement de l'emploi, des démarches administratives plus difficiles, une perte d'autonomie, une fracture numérique ou un manque d'équipements ne relèvent pas de problèmes disjoints ; ils participent souvent d'une même difficulté à prendre pleinement sa place dans la ville.

Cette action passe aussi par le soutien à l'économie sociale et solidaire qui occupe une place croissante dans les réponses territoriales aux fragilités sociales. En appuyant des structures d'insertion, des initiatives d'utilité sociale, des activités de réemploi, de

médiation, de services de proximité ou d'entrepreneuriat engagé, les EPT ne soutiennent pas seulement une autre manière de produire de l'activité ; ils renforcent des solutions concrètes, souvent au plus près des besoins non couverts des habitants. L'économie sociale et solidaire permet ainsi de relier emploi, utilité collective et ancrage local. Elle participe d'une même ambition : faire reculer les inégalités non seulement par la compensation, mais par la création de capacités d'agir au cœur même des territoires.

Agir contre les inégalités du quotidien, c'est donc tout à la fois rapprocher les habitants de leurs droits, rendre les services plus accessibles, soutenir les parcours d'insertion, mieux prendre en compte le vieillissement, le handicap ou la précarité. C'est permettre un accès plus effectif à la vie collective. Un accès qui passe aussi par la transformation des quartiers, quand les inégalités se sont inscrites dans l'espace lui-même. À travers les opérations menées dans le cadre des opérations du Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), la requalification de l'habitat, l'amélioration du cadre de vie et la gestion urbaine et sociale de proximité, les EPT agissent pour que certains quartiers ne soient pas assignés à la relégation, mais réinscrits dans une dynamique de ville plus juste, plus ouverte.

Ils montrent ainsi que la solidarité territoriale organise la ville pour qu'elle n'abandonne personne : elle se pense dès la conception des projets, non comme un correctif a posteriori.



Des services de proximité étoffés

Pour accompagner les publics les plus fragiles au plus près de leurs besoins, les EPT renforcent les services de proximité sur l'ensemble de leurs territoires.

L'accès à un médecin, à des conseils juridiques, à une démarche administrative ou à un accompagnement adapté peut rapidement devenir un parcours complexe pour les publics les plus fragiles. Pour répondre à ces besoins du quotidien, les Établissements publics territoriaux consolident des services de proximité qui facilitent l'accès aux droits, aux soins et à l'accompagnement social. Une manière de rendre les services publics plus accessibles, plus réactifs et mieux adaptés aux réalités locales.

L'accès aux soins constitue l'une des priorités de cette politique. Grand Paris Sud Est Avenir finance à ce titre des services d'accueil médical initial (SAMI) et accompagne la création de maisons de santé pluridisciplinaires. Depuis 2023, six structures ont ouvert sur le territoire, regroupant 55 cabinets occupés par près de 70 professionnels de santé médicaux et paramédicaux. Plaine Commune agit, de son côté, en faveur de la santé mentale grâce à une plateforme qui a accompagné 150 locataires en 2024 confrontés à des situations complexes, telles que l'autisme, les violences ou les troubles cognitifs. Les territoires veillent également à faciliter l'accès aux droits et aux démarches administratives. À Grand Paris Grand

Est, la Maison des services publics de Montfermeil, labellisée « France Services », accompagne les habitants dans leurs démarches auprès de la CAF, de la CPAM, des impôts ou d'autres administrations. Paris Ouest La Défense propose quant à lui des permanences d'avocats sur cinq sites à Nanterre afin de garantir un accès de proximité à l'information juridique et à la défense des droits. Santé, accès au droit, accompagnement administratif : ces dispositifs répondent à une même ambition. Celle d'offrir à chaque habitant un service public de proximité capable d'apporter des réponses concrètes aux difficultés rencontrées au quotidien.

Faciliter l'accès et le retour à l'emploi

Pour favoriser l'insertion professionnelle, les EPT développent des dispositifs adaptés aux besoins des jeunes, des seniors et des personnes éloignées de l'emploi.

Le retour à l'emploi se heurte souvent à plusieurs obstacles : manque d'information, perte de confiance, isolement ou difficultés d'accès aux entreprises. Pour lever ces difficultés, les Établissements publics territoriaux ajustent leurs dispositifs aux différents publics et à leurs besoins. Une approche de proximité qui complète les politiques nationales de l'emploi tout en répondant aux réalités de chaque territoire.

Les jeunes et les seniors bénéficient ainsi d'un accompagnement ciblé. À Paris Ouest La Défense, le dispositif « JOB45+ POLD » aide les demandeurs d'emploi de plus de 45 ans grâce à des ateliers, des rencontres avec les entreprises et un accompagnement destiné à lever les freins liés à l'âge. Les territoires innovent également en proposant des dispositifs adaptés aux personnes durablement éloignées de l'emploi. Est Ensemble expérimente le dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée qui prévoit la création d'entreprises à but d'emploi



(EBE) à Pantin et Bagnolet afin de proposer un contrat de travail à des chômeurs volontaires. Grand Paris Sud Est Avenir intervient, de son côté, directement dans les quartiers prioritaires grâce à une équipe de médiation chargée de repérer les publics les plus éloignés de l'emploi, de les remobiliser et de les orienter vers les dispositifs d'insertion. Les EPT mobilisent enfin la commande publique comme levier d'insertion.

Boucle Nord de Seine assure ainsi le suivi des clauses d'insertion des marchés de travaux des gares du Grand Paris. À Paris Est Marne & Bois, les clauses sociales intégrées aux marchés publics ont permis de générer plus de 100 000 heures d'insertion par an depuis 2021. Autant d'actions complémentaires qui contribuent à rapprocher durablement les habitants de l'emploi et à renforcer l'égalité des chances à l'échelle des territoires.

Favoriser le vivre-ensemble par des actions d'inclusion

Pour que chacun puisse participer pleinement à la vie du territoire, les EPT développent des actions favorisant l'inclusion sous toutes ses formes.

L'inclusion consiste à permettre à chacun de participer pleinement à la vie sociale, culturelle et sportive, quels que soient son âge, sa situation de handicap ou les difficultés qu'il peut rencontrer au quotidien. Pour relever ce défi, les Établissements publics territoriaux développent des dispositifs qui favorisent les rencontres, renforcent l'autonomie et lèvent les obstacles à la participation.

Le sport constitue l'un des leviers privilégiés de cette politique. À Paris Terres d'Envol, l'Intégrathlon réunit chaque année des personnes valides et en situation de handicap autour de nombreuses disciplines sportives. Bien plus qu'une compétition, cette manifestation favorise les échanges, contribue à changer le regard porté sur le handicap et à faire du sport un véritable vecteur d'inclusion.

Les territoires agissent également pour lever les barrières qui freinent l'accès aux services et à la vie quotidienne. Grand Paris Grand Est a mis en place une plateforme linguistique proposant des formations en français et des ateliers sociolinguistiques afin d'accompagner les habitants qui maîtrisent encore difficilement la langue. À Paris Est Marne



Organisation annuelle de l'Intégrathlon
Paris Terres d'Envol

& Bois, neuf conseillers numériques accompagnent les habitants dans leurs démarches en ligne et le développement de leurs compétences numériques – indispensables pour accéder à de nombreux services publics. Autre exemple en faveur de l'inclusion : le réseau des conservatoires du Grand-Orly Seine Bièvre s'organise pour accueillir tous les enfants, avec un référent handicap dédié dans chaque établissement.

Qu'elles favorisent la pratique sportive, l'apprentissage du français ou l'autonomie numérique, ces initiatives poursuivent une même ambition : permettre à chacun de trouver pleinement sa place dans la vie du territoire, en donnant à tous les moyens de participer, d'échanger et d'accéder aux mêmes opportunités.

Aider les habitants à se former

Pour développer les compétences et lever les freins à l'insertion professionnelle, les EPT proposent des dispositifs de formation adaptés aux besoins des habitants.

L'accès à l'emploi passe souvent par une étape préalable : se former, acquérir de nouvelles compétences ou retrouver un parcours d'insertion. Partant de ce constat, nombre d'Établissements publics territoriaux ont fait le choix de se mobiliser à chaque étape du projet professionnel des habitants, avec des dispositifs conçus au plus près des réalités du terrain. Leur ambition : donner à chacun les moyens de construire durablement

son avenir. Et, en pratique, certaines initiatives permettent de lever des obstacles très concrets.

L'EPT Paris Terres d'Envol a mis en place des bourses au permis. Ce dispositif permet à des jeunes âgés entre 18 et 30 ans en insertion professionnelle d'obtenir une aide de 1 000 euros pour financer leur permis de conduire. Ce sont 324 bourses octroyées en moyenne et plus de 1 800 jeunes qui en ont bénéficié en 6 ans. L'aide financière est attribuée en contrepartie d'activités citoyennes telles que 70 heures de bénévolat sur le territoire, et la participation à une journée de sensibilisation. Pour développer l'alternance sur son territoire, Plaine Commune organise les « Quartiers de l'alternance ».

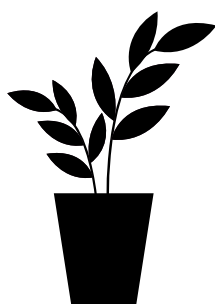
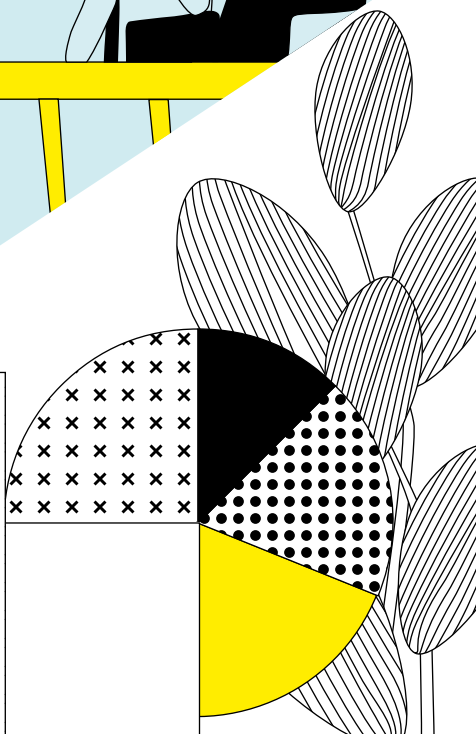
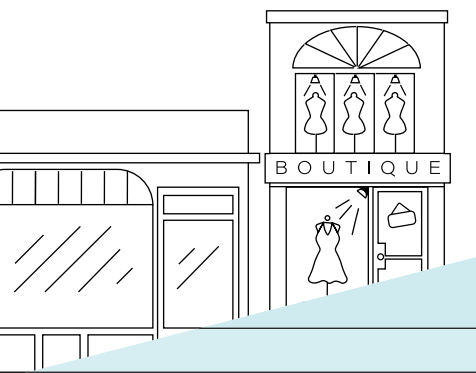
Les jeunes y rencontrent directement, sans intermédiaire, les entreprises qui recrutent et les centres de formation. Tous les secteurs sont représentés, du bâtiment au commerce, et tous les niveaux, du CAP au master.

À Vallée Sud Grand Paris avec la création de Vallée Sud Économie Emploi, une nouvelle structure qui accompagne les jeunes comme les adultes vers l'apprentissage et l'emploi durable, tout en mettant en relation les entreprises qui recrutent avec les candidats du territoire. Un tout pensé pour développer les compétences, faciliter les parcours professionnels et, in fine, renforcer l'accès à l'emploi local.

ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPER L'EMPLOI, SOUTENIR LES ENTREPRISES





Comment faire en sorte que le dynamisme économique d'un territoire profite réellement à celles et ceux qui y vivent ? Dans le Grand Paris, la puissance économique

est bien présente au cœur des territoires. Mais elle ne produit pas partout les mêmes effets. D'un lieu à l'autre, l'accès à l'emploi, la capacité à entreprendre, la disponibilité du foncier, la qualité des dessertes ou l'accompagnement des entreprises restent très inégaux. Il ne s'agit donc pas simplement pour les Établissements publics territoriaux de soutenir la croissance économique mais avant tout de faire en sorte que l'activité se traduise plus concrètement en emplois, en projets et en perspectives pour les habitants.

C'est aussi sur le terrain que les EPT ont affirmé cette ambition commune. Ils accompagnent les entreprises et les commerces dans la satisfaction de leurs besoins d'implantation, de développement, de recrutement ou de mise en réseau. Ils soutiennent aussi l'entrepreneuriat, l'accès aux locaux, les écosystèmes d'innovation, les filières émergentes et l'économie sociale et solidaire. Leur force est d'agir au plus près du tissu économique réel : celui des TPE et des PME, des porteurs de projet, des zones d'activités, des filières locales. Autrement dit, des besoins concrets des entreprises comme des habitants.

Le développement économique territorial recouvre aujourd'hui un périmètre plus large que l'accompagnement des entreprises : préserver une capacité productive, reconquérir du foncier économique, soutenir la relocalisation et réindustrialiser quand cela est possible. Plusieurs territoires l'assument désormais clairement, en favorisant le maintien d'une vocation

industrielle, la sanctuarisation d'espaces économiques, la reconversion de sites stratégiques et le soutien à des projets d'investissement industriels. Les liens entre production, formation et emploi s'en trouvent renforcés. Ici, réindustrialiser, c'est se donner les moyens d'un développement plus diversifié, plus robuste et plus ancré. Une manière de préparer l'avenir du territoire plutôt que d'en répéter l'histoire.

Les EPT agissent également comme employeurs de premier plan. À travers leurs propres recrutements, leurs besoins de compétences, l'organisation de leurs services et les marchés qu'ils passent, ils soutiennent directement l'activité locale. Ils offrent des débouchés dans des métiers très divers — ingénierie, aménagement, environnement, culture, sport, services urbains, numérique, accompagnement des usagers — et participent ainsi à structurer des bassins d'emploi publics stables et non délocalisables.

Cet engagement prend tout son sens quand il se traduit en opportunités réelles pour les habitants, que ce soit à travers la mise en œuvre des clauses sociales d'insertion dans les marchés publics, les forums emploi, les dispositifs d'accompagnement auprès des publics éloignés du travail, l'appui aux jeunes, aux femmes ou aux habitants des quartiers populaires, ou encore la mobilisation de la commande publique et des grands comptes au service d'un développement plus inclusif. Les EPT montrent ainsi qu'un territoire attractif se mesure à sa capacité à transformer l'activité économique en emplois, en production, en insertion et en perspectives durables pour celles et ceux qui y vivent.



Une attractivité économique renforcée

Pour attirer entreprises, investisseurs et nouveaux talents, les EPT déploient des stratégies qui valorisent les atouts de leurs territoires et facilitent les nouvelles implantations.

La capacité d'un territoire à attirer entreprises, investisseurs et nouveaux talents repose sur un ensemble de facteurs complémentaires : qualité du foncier, visibilité du territoire, capacité à accueillir les entreprises ou encore valorisation des ressources locales. Un fait bien connu des Établissements publics territoriaux qui orchestrent des stratégies complémentaires pour favoriser les implantations, soutenir les investissements et créer un environnement propice au développement économique.

Certains territoires choisissent de valoriser leur identité afin de mieux faire

connaître leurs atouts. Grand Paris Grand Est a construit une véritable stratégie de marque avec « RESPIREZ ! », une promesse territoriale qui met en avant un cadre de vie plus apaisé et plus sain, des déplacements facilités et la proximité immédiate de Paris. Boucle Nord de Seine s'est, de son côté, doté en 2024 de la marque « Boosteur de l'économie durable », destinée à affirmer son positionnement en faveur d'un développement économique responsable.

L'attractivité repose également sur la capacité à proposer des sites adaptés aux besoins des entreprises. Paris Ouest La Défense a ainsi développé un outil de suivi des demandes d'implantation en lien avec Choose Paris et la mission foncier de la Région Île-de-France. Le territoire étudie également la transformation de bureaux vacants en hôtels industriels afin d'accueillir des PME innovantes

ayant besoin d'espaces de production ou de démonstration.

La vitalité économique des territoires passe aussi par le commerce de proximité, moteur de l'animation et de l'attractivité locales. Vallée Sud Grand Paris a ainsi fait le choix d'un outil pérenne d'action directe, sa foncière commerciale Vallée Sud Développement. Les territoires œuvrent enfin à la transformation de leurs atouts locaux en véritables moteurs de développement. En témoigne Est Ensemble qui a choisi d'accompagner la reconversion de l'ancienne friche industrielle SAFT à Romainville et Noisy-le-Sec en une Usine des Transitions. Une requalification de site qui, à terme, permettra d'accueillir des acteurs de l'économie sociale et solidaire engagés dans l'écoconstruction et le réemploi.

Des entreprises et des entrepreneurs accompagnés à chaque étape

Pour favoriser le développement économique local, les EPT soutiennent les entreprises et les porteurs de projet grâce à des dispositifs adaptés à chaque étape de leur parcours.

Créer une entreprise, développer son activité ou trouver les bons interlocuteurs suppose souvent de mobiliser de nombreux acteurs. Afin de faciliter ces démarches, les Établissements publics territoriaux mettent en place des outils, des réseaux et des dispositifs d'appui qui répondent aux besoins des entreprises comme des entrepreneurs. Une action de proximité qui contribue à renforcer le dynamisme économique des territoires.

Ce soutien commence dès les projets d'implantation. Grand Paris Seine Ouest a par exemple accompagné 46 projets d'installation d'entreprises, parmi lesquels 11 créations, 15 déménagements au sein du territoire et 20 nouvelles implantations. Un soutien qui facilite les parcours des entreprises, alors même que les premières années d'un projet entrepreneurial sont décisives. En ce sens, les pépinières d'entreprise - comme c'est le cas à Grand-Orly Seine Bièvre qui compte 4 structures dédiées - demeurent



Accompagnement de 46 projets d'installation d'entreprises **Grand Paris Seine Ouest**

des outils d'accueil et d'accompagnement performants, avec une offre de services riche et adaptée. Les territoires développent également des outils destinés à orienter les entrepreneurs vers les ressources les plus adaptées. Grand Paris Grand Est organise de son côté des « Business Meetings » et soutient les clubs d'entreprises locaux afin de favoriser les échanges entre acteurs économiques et le développement des circuits courts à l'échelle du territoire. Les EPT soutiennent enfin les acteurs qui contribuent au développement d'une économie plus responsable. Paris Est Marne & Bois a ainsi noué un partenariat avec la

Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Île-de-France afin d'accompagner les 1145 structures employeuses de l'économie sociale et solidaire (ESS) présentes sur son territoire. De son côté, Plaine Commune soutient plus particulièrement l'ESS à travers des dispositifs qui financent des projets répondant à un besoin social ou écologique du territoire : appel à projets ESS 2026, AMI textiles sur le réemploi, brigade d'entrepreneurs culinaires... Autant d'initiatives qui participent à créer un environnement favorable au développement des entreprises, à l'innovation et à l'emploi local.



Le Prix de l'innovation Paris Ovest La Défense 2025 - Paris Ovest La Défense

Faire émerger l'innovation au cœur des territoires

Pour faire émerger les activités de demain, les EPT investissent dans l'innovation, aux côtés des entrepreneurs, des secteurs d'avenir et des projets de recherche.

L'innovation constitue aujourd'hui un puissant levier de développement économique. En épaulant les jeunes entreprises, en soutenant les projets innovants et en rapprochant les acteurs de la recherche, de l'industrie et de l'entrepreneuriat, les Établissements publics territoriaux créent les conditions favorables à l'émergence de nouvelles activités. Une dynamique qui contribue à renforcer la compétitivité des territoires tout en préparant les emplois de demain.

Sur le terrain, les territoires développent d'abord des lieux dédiés à l'innovation. À Vallée Sud Grand Paris, l'incubateur Vallée Sud Bio Parc accueille, sur près de 1 500 m², des entreprises innovantes spécialisées dans le domaine de la santé, tandis que la Maison de l'entrepreneur accompagne les porteurs de projet à chaque étape de leur développement. Grand Paris Sud Est Avenir s'appuie

également sur un réseau de pépinières, d'incubateurs et d'hôtels d'entreprises qui a permis d'héberger 92 entreprises en dix ans, générant un chiffre d'affaires cumulé de 49 millions d'euros.

Au-delà des infrastructures, les EPT proposent un accompagnement renforcé afin d'accélérer le développement des projets innovants. Boucle Nord de Seine récompense les initiatives entrepreneuriales grâce au prix « Made in Boucle Nord de Seine », doté de 5 000 euros. Paris Ovest La Défense accompagne les jeunes entreprises en s'appuyant sur un réseau de lieux dédiés à l'innovation et à l'entrepreneuriat : les Catalyseurs Innovation et Santé, le NeuillyLab et des structures implantées dans les 11 communes du territoire. Chaque année, le territoire organise également un forum consacré au financement des entreprises innovantes, ouvert aux acteurs de l'ensemble du territoire.

Les territoires favorisent enfin la rencontre entre le monde économique, la recherche et les secteurs d'avenir. Grand Paris Sud Est Avenir accompagne notamment le développement de la filière santé en rapprochant les

laboratoires de recherche de l'Université Paris Est Créteil, du CHU Mondor et des entreprises du territoire. Il soutient également l'implantation de centres de recherche privés, comme le Mobility Tech Center de Valeo consacré au développement du véhicule autonome ou le site de Safran Electrical & Power dédié à l'électrification des avions. Notamment à travers le Prix de l'innovation organisé chaque année, Paris Ovest La Défense affirme également son positionnement sur l'intelligence artificielle afin d'accompagner les transformations économiques à venir.

À noter également : le schéma directeur des espaces économiques de Paris Terres d'Envol, qui prévoit la création de clusters d'excellence sur des filières d'avenir, avec un impact concret sur l'emploi et l'implantation d'entreprises.

Ainsi soutenue par les EPT, l'innovation devient bien plus qu'un moteur de compétitivité. Elle contribue à faire émerger de nouvelles filières, à renforcer les liens entre recherche et entreprises et à créer des perspectives de développement durable pour les territoires comme pour leurs habitants.

Préparer le Grand Paris de demain

Dix ans après leur création, les Établissements publics territoriaux ont démontré leur capacité à conduire des politiques publiques de proximité au service des habitants. L'Alliance des territoires du Grand Paris a identifié plusieurs priorités pour conforter leur action et préparer l'avenir des territoires.



Donner aux territoires les moyens d'agir

Les missions confiées aux EPT ne cessent de s'élargir, tandis que les besoins d'investissement progressent et les charges de fonctionnement augmentent. Pour continuer à accompagner le développement des territoires, l'Alliance des territoires du Grand Paris appelle à construire un modèle financier plus robuste, plus lisible et davantage connecté aux réalités locales. En bref : un modèle plus soutenable dans le temps. Cela passe notamment par un panier de recettes plus dynamique, une simplification des flux financiers entre les différents niveaux de collectivités (communes, EPT, métropole) et des ressources mieux adaptées aux compétences exercées par les EPT. L'ambition est de donner aux territoires des ressources à la hauteur des compétences qu'ils exercent et des investissements qu'ils portent au quotidien.

Clarifier la gouvernance du Grand Paris

L'organisation institutionnelle du Grand Paris reste complexe et parfois difficile à appréhender pour les habitants comme pour les partenaires publics et privés. L'Alliance des territoires du Grand Paris propose de conforter les EPT dans leur rôle d'intercommunalités de plein exercice, en renforçant leur capacité d'action sur les politiques publiques qui se jouent à l'échelle des bassins de vie, notamment en matière d'habitat, d'urbanisme, de mobilités de proximité et de transition écologique. Une clarification qui permettrait de rendre l'action publique plus lisible pour les habitants, plus efficace pour les partenaires et plus cohérente à l'échelle métropolitaine. À terme, l'objectif est de sortir d'un empilement institutionnel parfois subi pour construire une organisation plus simple, plus lisible et plus efficace.

Faire de la transition écologique un fil conducteur

Adaptation au changement climatique, rénovation énergétique, mobilités durables, végétalisation ou gestion des ressources : les défis environnementaux concernent désormais l'ensemble des politiques publiques. Pour l'Alliance des territoires du Grand Paris, la transition écologique doit devenir le fil conducteur des stratégies territoriales. L'enjeu est de passer d'actions parfois dispersées à une approche intégrée à l'échelle des territoires. Une approche capable d'articuler rénovation énergétique, adaptation climatique, mobilités durables, végétalisation des espaces urbains et réduction des inégalités territoriales face aux risques environnementaux. Une stratégie de long terme qui doit permettre de mieux coordonner les politiques publiques et de répondre plus efficacement aux défis climatiques.



Participer durablement à la croissance des territoires

L'arrivée de nouveaux habitants s'accompagne de besoins croissants en logements, équipements publics, voiries et services. Dans le même temps, les territoires doivent entretenir, moderniser et rénover un patrimoine parfois vieillissant, tout en répondant à des exigences réglementaires toujours plus importantes. Pour l'Alliance des territoires du Grand Paris, le développement urbain ne peut être durable que s'il s'accompagne des moyens humains, techniques et financiers nécessaires pour construire la ville de demain tout en préservant durablement les équipements et les services existants. Il s'agit maintenant de préserver la qualité de la réponse fournie aux attentes des habitants par les EPT sans fragiliser la capacité des territoires de poursuivre leur action avec détermination.

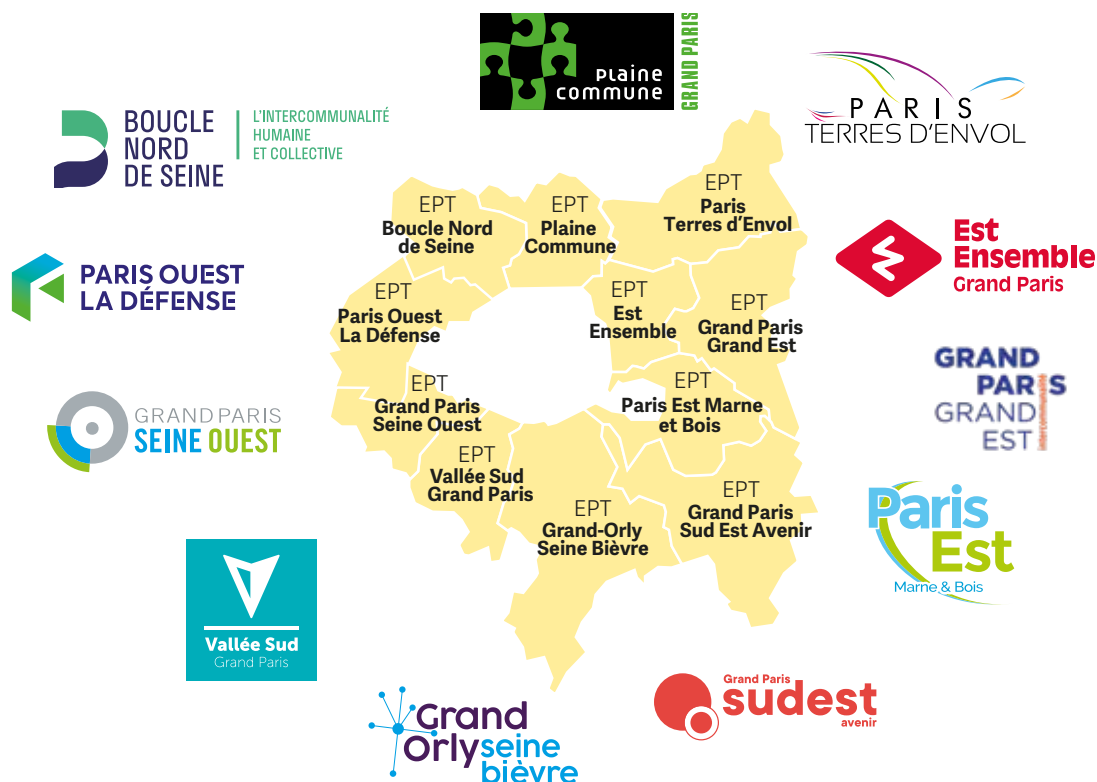
Construire un Grand Paris plus solidaire et plus lisible

Au-delà des enjeux institutionnels, l'Alliance des territoires du Grand Paris défend une vision du Grand Paris fondée sur une coopération renforcée entre communes et EPT tout comme avec les départements, la Région et les grands syndicats techniques, etc. L'association plaide pour une articulation optimale des compétences en vue d'un service le plus efficient possible apporté aux citoyens. Elle souhaite ainsi renforcer l'intelligibilité du projet du Grand Paris en construisant un récit partagé, capable de donner davantage de sens à l'action publique. L'objectif est également de renforcer la cohérence du Grand Paris en favorisant l'émulation entre les territoires par le partage de bonnes pratiques dans l'exercice des compétences tout comme de la défense d'une vision stratégique commune pour un Grand Paris plus lisible et solidaire.

Faire de la coopération inter-territoriale un levier

Les enjeux climatiques, budgétaires et sociaux ignorent les frontières administratives : la gestion de l'eau, l'énergie, les déchets ou l'aménagement se jouent à l'échelle des bassins de vie, au-delà du périmètre de chaque EPT. L'interterritorialité devient alors vectrice d'une transformation de l'action publique : elle permet aux territoires de mutualiser leurs moyens, leur ingénierie et leurs risques financiers sur les politiques qui l'exigent. L'Alliance des territoires du Grand Paris propose de renforcer ces coopérations pour réinventer les liens entre les territoires et renforcer les solidarités entre espaces interdépendants, réduire les doublons et ouvrir l'accès à des financements hors de portée pour un territoire agissant seul. À terme, l'objectif est de sortir d'une addition d'initiatives ponctuelles pour installer une véritable culture de la coopération entre les territoires du Grand Paris.

11 territoires unis pour un Grand Paris attractif et solidaire



**EPT 2
VALLÉE SUD
GRAND PARIS**
11 communes
411 643 habitants
47 km²
80 conseillers territoriaux

**EPT 3
GRAND PARIS
SEINE OUEST**
8 communes
320 000 habitants
36,7 km²
73 conseillers territoriaux

**EPT 4
PARIS OUEST
LA DÉFENSE**
11 communes
570 000 habitants
59,2 km²
90 conseillers territoriaux

**EPT 5
BOUCLE NORD
DE SEINE**
7 communes
460 200 habitants
49,3 km²
80 conseillers territoriaux

**EPT 6
PLAINE COMMUNE**
8 communes
450 000 habitants
47,4 km²
80 conseillers territoriaux

**EPT 7
PARIS TERRES
D'ENVOI**
8 communes
371 039 habitants
78 km²
80 conseillers territoriaux

**EPT 8
EST ENSEMBLE**
9 communes
441 000 habitants
39,2 km²
80 conseillers territoriaux

**EPT 9
GRAND PARIS -
GRAND EST**
14 communes
420 000 habitants
72 km²
80 conseillers territoriaux

**EPT 10
PARIS-EST-MARNE
ET BOIS**
13 communes
520 000 habitants
56,3 km²
90 conseillers territoriaux

**EPT 11
GRAND PARIS SUD
EST AVENIR**
16 communes
325 348 habitants
100 km²
74 conseillers territoriaux

**EPT 12
GRAND-ORLY
SEINE BIÈVRE**
24 communes
735 000 habitants
124 km²
102 conseillers territoriaux



L'Alliance des territoires du Grand Paris

Créée en 2018, l'Alliance des territoires du Grand Paris rassemble les **11 présidents des Établissements publics territoriaux (EPT)** de la zone dense du cœur de l'Île-de-France. Elle réunit ainsi 129 communes et leurs maires autour d'un objectif partagé : faire vivre une action publique plus proche des territoires, mieux décentralisée et capable de préserver les moyens d'agir du bloc communal.

Ses objectifs

Présidée depuis 2026 par Pierre-Christophe Baguet, maire de Boulogne-Billancourt, président de Grand Paris Seine Ouest, l'Alliance des territoires du Grand Paris est une association de collectivités territoriales, représentées par des élus issus du bloc communal et dont l'objectif est principalement de défendre les intérêts des territoires au sein de l'écosystème institutionnel francilien.

Elle poursuit les buts suivants :

- représenter les EPT auprès des pouvoirs publics nationaux et locaux ;
- les mettre en lumière comme échelon territorial pertinent ;
- valoriser leurs actions et leurs réussites ;
- défendre et sécuriser leurs marges de manœuvre financières.

L'association est le lieu privilégié de l'émergence de propositions communes destinées à faire-valoir la pertinence du bloc communal dans la construction et le fonctionnement du Grand Paris.

Elle vise ainsi l'édification des EPT comme établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre afin de leur assurer les ressources nécessaires à la gestion efficace des services publics du quotidien et au déploiement de compétences stratégiques en matière de transition écologique, de logement et de développement économique.

Son organisation

La gouvernance de l'association s'articule autour de différentes instances complémentaires :

La conférence des présidents des EPT

Il s'agit de l'instance dédiée à la définition des orientations de l'activité de l'association et à ses prises de positions. Elle se réunit plusieurs fois par an afin d'échanger sur les grands enjeux stratégiques du Grand Paris et de déterminer les priorités de l'activité de l'association.

La réunion mensuelle des directeurs généraux des services des EPT

Pensées comme un espace d'échange et de mise en commun, ces réunions mensuelles permettent aux directeurs généraux des services des EPT de développer des synergies et de partager des bonnes pratiques.

Les groupes de travail thématiques

Les services mettent en commun des solutions et dispositifs pour répondre à des problématiques précises liées aux compétences des EPT, et ainsi co-construire des politiques publiques ambitieuses pour le Grand Paris de demain.

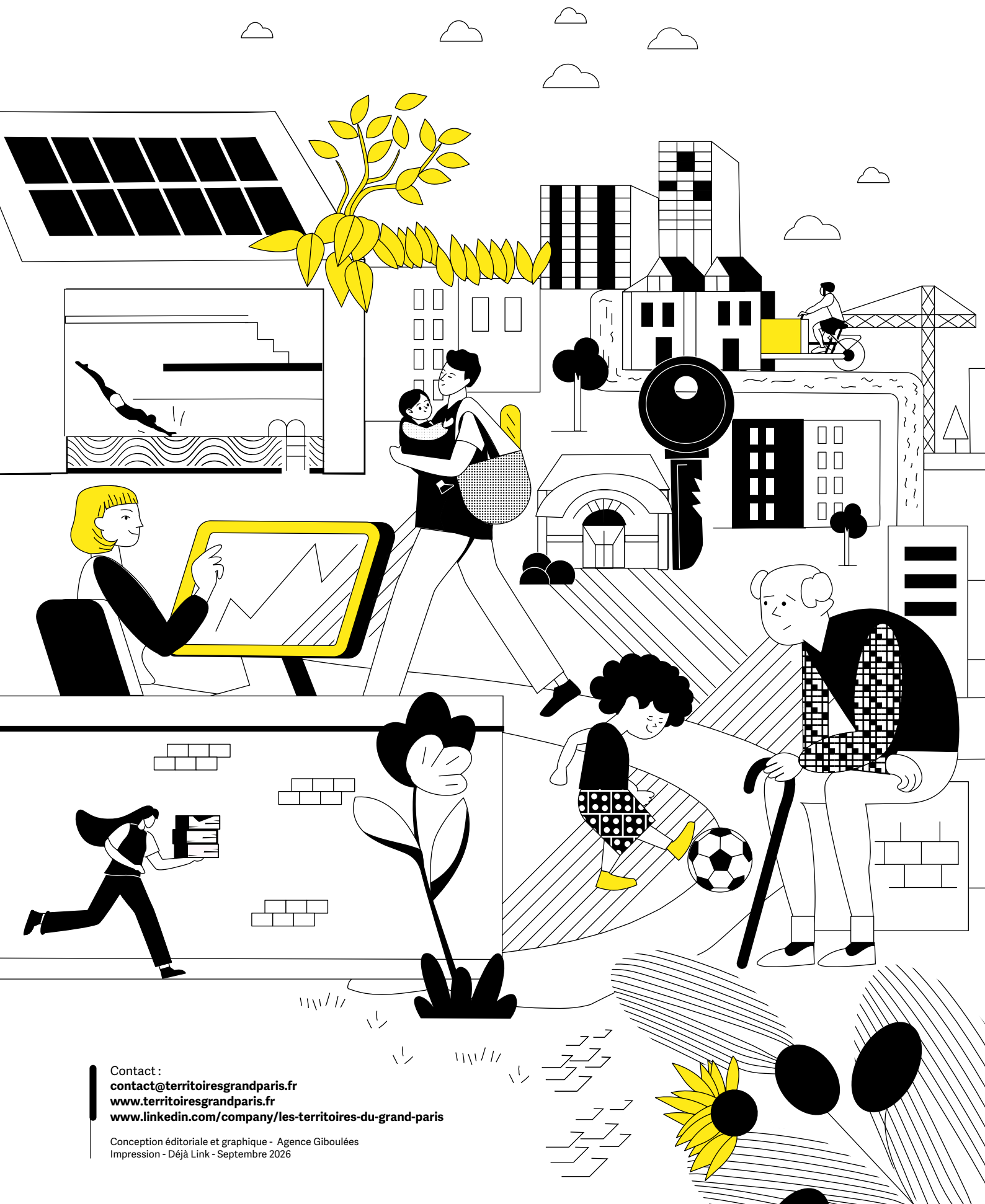




Les membres de l'Alliance des territoires du Grand Paris au 1^{er} septembre 2026

Carl Ségaud, président, Vallée Sud Grand Paris
Pierre-Christophe Baguet, président, Grand Paris Seine Ouest
Éric Berdoati, président, Paris Ouest La Défense
Pascal Pelain, président, Boucle Nord de Seine
Bally Bagayoko, président, Plaine Commune
Bruno Beschizza, président, Paris Terres d'Envol
Patrice Bessac, président, Est Ensemble
Zartoshte Bakhtiari, président, Grand Paris Grand Est
Olivier Capitanio, président, Paris Est Marne & Bois
Laurent Cathala, président, Grand Paris Sud Est Avenir
Méhadée Bernard, présidente, Grand-Orly Seine Bièvre

© Photos : © Grand Paris Seine Ouest - N. Fagot (page 8) • © Est Ensemble - Henry Marquis (page 8) • © Paris Ouest La Défense - Claire Macel (page 9) • © Paris Terres d'Envol - SOLIDEO-Dronepress (page 12) • © Plaine Commune - Jérémy Piot (page 13) • © Grand-Orly Seine Bièvre (page 16) • © Boucle Nord de Seine (page 17) • © Grand-Orly Seine Bièvre (page 20) • © Vallée Sud Grand Paris (page 21) • © Vallée Sud Grand Paris (page 24) • © Plaine Commune - Som Vosavanh (page 25) • © Grand Paris Sud Est Avenir (page 25) • © Paris Est Marne & Bois (page 28) • © Grand Paris Sud Est Avenir (page 29) • © Grand Paris Grand Est (page 29) • © Est Ensemble - Jeanne (page 32) • © Paris Terres d'Envol - F. Iaconelli (page 33) • © Grand Paris Seine Ouest - N. Fagot (page 36) • © Paris Ouest La Défense (page 37).



Contact :
contact@territoiresgrandparis.fr
www.territoiresgrandparis.fr
www.linkedin.com/company/les-territoires-du-grand-paris

Conception éditoriale et graphique - Agence Giboulées
Impression - Déjà Link - Septembre 2026